

CELLULAIRE
MOTOROLA ou Nokia
TÉLÉ DYNAMIQUE 44 955
180 RUE EST, CHARLESBOURG 623-5404
Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

LE SOLEIL

Votre concessionnaire très sympathique de Nissan
PAQUET
NISSAN
3580, boul. de la Rivière-Sud
Lévis
838-3838

LUNDI 31 OCTOBRE 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 300
42 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVG 0.24 3.98

MONTRÉAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVG 50c Plus TPS TVG

Place aux monstres...



Diabolots, chevaliers, sorcières et princesses envahiront les rues dès le coucher du soleil, à 16 h 30 aujourd'hui. **A-9**

QUÉBEC

Lutte d'équipes à Val-Bélair

Le maire Claude Beaudoin et ses conseillers affrontent une équipe dirigée par Mme Sylvie Borgia, en vue des élections municipales à Val-Bélair. **B-1**

LE QUÉBEC

Les Chic-Chocs: c'est assuré

Le Comité du Ski des Chic-Chocs est maintenant persuadé d'obtenir la descente masculine si Québec est retenue pour présenter les Jeux de 2002, affirme l'entraîneur chef de l'équipe canadienne. **A-3**



L'UMQ dénonce Loto-Québec

L'Union des municipalités du Québec dénonce Loto-Québec qui installe ses videopokers partout, même où cela est interdit par les règlements. **A-3**

LE MONDE

Sécurité renforcée à la Maison-Blanche

Le « Secret Service » tente de renforcer la sécurité autour de la Maison-Blanche, à la suite du second incident signalé en moins de deux mois. **B-3**

LE CANADA

Bouchard sonne le réveil

La baisse de popularité de la souveraineté dans les sondages inquiète Lucien Bouchard, qui estime le moment venu de réveiller les troupes. **A-7**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-7
Arts	B-6 et B-7
Automobiles	C-1 à C-3
Décès	C-7 et C-8
Editorial	A-8
Horoscope	C-8
Le Monde	B-3 et B-4
Michel Vastel	A-8
Où aller à Québec	B-7
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	A-10

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec quelques nuages, maximum 14. **S-16**

Les services essentiels testés ce matin

C'est la chasse aux bus

QUÉBEC — C'est aujourd'hui que la population de la région de Québec saisira vraiment les effets de la grève que les 700 chauffeurs de la STCUQ ont déclenchée samedi.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Les chauffeurs commencent en effet ce matin à assurer certains parcours aux heures de pointe et le midi, comme le prévoit la liste des services essentiels approuvée la semaine dernière par le Conseil des services essentiels.

Il reste à voir si les grévistes respecteront cette liste et si des ennuis « mécaniques » ne viendront pas retarder le service. Les chauffeurs font parfois, dans leur langage, « sauter le bonhomme ». Ils actionnent un mécanisme de

sécurité qui arrête l'autobus. Un mécanicien doit alors faire redémarrer le véhicule. Pour la Société de transport, il est difficile de savoir si le chauffeur a répondu à une urgence ou s'il s'agit d'un acte de sabotage.

Par ailleurs, la liste des services essentiels ne prévoit que le maintien du service de base et les parcours Métrobus (800-801) de 6 h 15 à 9 h 15 et de 15 h à 18 h, de même que le transport des écoliers le midi. Les usagers utilisant habituellement les parcours express ou pva, ou ceux qui doivent voyager en dehors des heures de

pointe doivent donc se tourner vers le covoiturage, comme celui mis sur pied par le Crutec et CJMF appelé Auto-Bus, les taxis ou l'entraide. Le système Auto-Bus compte pour sa part sur 2100 automobilistes pour dépanner.

Y aura-t-il plus d'autos dans les rues? Les policiers de Québec et de Sainte-Foy n'ont pas pris de dispositions extraordinaires à cause de la grève. « C'est la patrouille normale. On surveille un peu plus les voies réservées aux autobus, afin que les voitures évitent d'y circuler et que ceux qui font descendre des gens aux arrêts d'autobus le fassent en toute sécurité », a indiqué hier le lieutenant Michel Lèvesque, de la police de Sainte-Foy.

Taxi Coop propose un service de covoiturage

Page A-3

Les 150 000 usagers de la STCUQ se demandent évidemment combien de temps cela va durer? « Une grève, on sait quand ça commence, mais jamais quand ça finit », répondaient samedi des chauffeurs après leur assemblée. Certains disent que la grève sera de courte durée à cause des services essentiels. D'autres disent au contraire qu'elle peut être plus longue, parce que les syndiqués épuiseront moins vite leur fonds de grève. On ignore également quelles seront les pertes et les économies de la STCUQ durant le

conflit.

Hier, aucune séance de conciliation n'était prévue. La STCUQ est prête à donner une augmentation de salaire de 2,5 % aux syndiqués s'ils acceptent de réduire le coût d'application de leur convention de 1,5 million \$. Le syndicat, affilié à la CSN refuse, et réclame même des augmentations de 10,5 % sur deux ans, des améliorations au régime de retraite et une diminution du nombre de chauffeurs devant travailler sur une amplitude de 12 heures par jour.



Voilà tout ce qui reste de la petite Honda Civic dans laquelle s'étaient entassés les six jeunes impliqués dans la tragédie de Saint-Athanase, dans le Témiscouata, durant la nuit d'hier.

La vitesse et la boisson de nouveau blâmées

Cinq jeunes tués dans l'Est

Malgré le temps superbe, le week-end de l'Halloween a été funeste pour cinq jeunes de moins de 20 ans, dans l'est de la province. La vitesse, l'alcool ou l'inexpérience sont responsables de ces accidents. La dernière tragédie survenue vers 1 h 15 hier, au sud-ouest de Rivière-du-Loup a coûté la vie à Robin Turcotte, 17 ans et son copain de 18 ans, Jason Harvey, tous deux de Lévis, en plus de blesser gravement quatre autres adolescents.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Le conducteur de 17 ans au vo-

lant d'une Honda Civic, David Painchaud de Lévis, a perdu la maîtrise de sa petite auto dans une courbe réputée dangereuse

Un total de dix morts au Québec

Au moins dix personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours du week-end, toutes sur la route.

En plus des cinq jeunes qui ont perdu la vie dans des accidents de la route dans l'Est du Québec, une autre perte de contrôle a fait deux morts à Saint-Henri dans la région de Québec en début de soirée samedi. Les victimes sont André Samson, 54 ans, et Germain Patry, 45 ans, de Saint-Isidore. Le véhicule a heurté un poteau d'Hydro-Québec sur la route 173.

Le relevé de la Presse canadienne fait aussi état d'une tragédie survenue à 16 h 10 hier à l'angle de la route 105 et du chemin Messines, près de Maniwaki, en Outaouais.

La conductrice d'une auto qui roulait sur le chemin Messines et qui voulait s'engager sur la 105 Nord n'a pas vu le camion 4X4 qui circulait en direction sud sur la 105. Les deux véhicules sont entrés en collision et la conductrice a perdu la vie. Il s'agit d'Yvette David, 66 ans, de Maniwaki.

Une autre perte de maîtrise fatale a eu lieu hier vers 14 h 25 à Trois-Rivières Ouest, dans la bretelle d'accès de l'autoroute 55 Sud en provenance de l'autoroute 40 Ouest. Pierre Chiquette, 33 ans, de Charlesbourg, est décédé dans l'accident qui n'a impliqué qu'un véhicule.

Enfin, en soirée, une personne non encore identifiée a été tuée sur l'autoroute 15, à Montréal, alors qu'une voiture a embouti un camion.

du rang 4 à Saint-Athanase, près des lignes américaines.

Michel Labrie de Lévis, assis juste à côté, s'en est tiré avec des fractures à la clavicule et aux vertèbres tandis que Nadia Lagacé et Chantale Patry, 15 ans, de Saint-Athanase, assises à l'arrière, entre les deux victimes, sont hospitalisées, l'une étant toujours dans le coma.

Tout comme les policiers l'ont demandé dans le cas de la plongée d'une auto au bout d'un quai de Rivière-Portneuf vendredi soir, un accident qui a tué deux amis de 18 et 19 ans, Sébastien Émond et Bruno Émond, des échantillons sanguins ont été prélevés sur le jeune chauffeur, le moins blessé du groupe d'amis.

Les résultats seront dévoilés d'ici un mois par les experts. La police, qui a retrouvé plusieurs contenants de bière dans la Honda, soupçonne le groupe d'avoir un peu trop festoyé par cette belle soirée.

La mère du jeune Labrie, Mme Marcel Labrie, a confié au SOLEIL que les quatre jeunes hommes, reconnus comme des ados sans problème et bien au fait des règles de prudence au volant, avaient quitté Lévis vers

21 h30 samedi, notamment pour aller visiter l'une des jeunes filles.

« Ce sont de bons petits gars, qui avaient comme principe de laisser le volant à celui qui ne buvait pas. C'était aussi très clair pour mon fils. Je crois que les jeunes ont raté une courbe d'un chemin de campagne qu'ils connaissaient moins. Ils se sont donc ramassés dans le champ », conclut-elle.

La famille Labrie a visité les lieux de la tragédie hier. Mme Labrie refuse de pointer du doigt l'irresponsabilité des jeunes dans le drame de Saint-Athanase. « Robin et Jason étaient des gars sages, deux étudiants décrocheurs qui s'étaient dénichés des emplois », rappelle un voisin des familles éprouvées, Noël Savard.

L'agent Gérard Carrier, porte-parole de la Sûreté du Québec à Montréal, a noté que les partys d'Halloween s'étaient multipliés en fin de semaine et que les jeunes voyageaient souvent en groupe dans ces occasions. Un autre adolescent de 17 ans de Forestville, Steve Savard, a péri tôt samedi dans un dérapage sur la route 138 à Colombier, sur la Côte-Nord.

Les six jeunes impliqués dans la tragédie de St-Athanase, revenaient d'une virée entre Lévis et le Bas-Saint-Laurent

Page A-2

Mgr Turcotte devient cardinal

MONTRÉAL (PC) — C'est avec surprise que l'archevêque de Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte, a appris sa nomination en tant que cardinal.



Mgr Jean-Claude TURCOTTE

Le nouveau Cardinal de Montréal, le troisième de l'histoire, succède ainsi au défunt cardinal Paul Grégoire.

À sa descente d'avion hier à Mirabel, Mgr Turcotte, qui sera sacré cardinal le 26 novembre prochain à Rome par le pape Jean Paul II au même moment que 29 autres évêques, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à une telle nomination.

Il devient ainsi membre du Sacré Collège dont la tâche consiste à élire un nouveau pape lors du décès du Père de l'Église.

Mgr Turcotte a précisé hier que les priorités qui l'ont animé depuis qu'il est l'évêque de Montréal, demeuraient toutefois les mêmes, soit les jeunes, la famille et la pauvreté.

« Ma nomination ne changera pas grand chose, sauf que ma participation au sein de l'Église universelle sera plus intime », a ajouté le prélat.

Âgé de 58 ans, Mgr Turcotte avait été sacré archevêque de Montréal le 17 mars 1992. Il était auparavant évêque auxiliaire depuis 1982. Ayant été élevé dans l'est de Montréal, Mgr Turcotte a été ordonné prêtre en 1959.

Il a d'abord été aumônier auprès de différentes organisations catholiques. Il a de plus occupé, différentes fonctions au sein de la bureaucratie religieuse.

Le nouveau cardinal a par ailleurs précisé que l'une de ses priorités serait de faire valoir la place de la femme dans l'Église. Sans parler d'ordination de la femme qui, selon lui, n'est pas pour demain, Mgr Turcotte a déclaré qu'on devait trouver de nouvelles voies dans la société afin que les femmes soient les égales des hommes et que l'Église, devant faire son bout de chemin en ce sens,

FAITS DIVERS

Tragédie de Saint-Athanase

Une autre virée qui tourne mal

TÉMISCOUATA — Tout indique que les six victimes de la tragédie de Saint-Athanase, dans le Témiscouata, revenaient d'une virée entre Lévis et le Bas-Saint-Laurent lorsque leur petite Honda Civic quatre places a raté une courbe du rang 4 au début de la nuit de dimanche.

par CARL THÉRIAULT et
ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont confié hier au SOLEIL plusieurs témoins informés des occupations du groupe d'amis, qui se dirigeaient vers un restaurant de Saint-Éleuthère, situé plus au nord, près de Pôhénégaook, lorsque leur voiture a fait une série de tonneaux et s'est immobilisée dans un champ. L'auto conduite par David Painchaud, 17 ans, de Lévis, aurait également, d'après une source fiable, été empruntée à l'insu ou sans la permission de la mère.

Selon les premiers secouristes arrivés sur place, la scène de l'accident dépassait l'imagination en cette nuit d'automne. Auto transformée en accordéon, avec, pour seule portion intacte, la section avant, au moins quatre occupants éjectés, une caisse de bière éventrée. Seul le conducteur était encore assis à son siège quand une première automobiliste, Chantale Lévesque, est arrivée sur les lieux.

Tout laisse croire aussi que plusieurs des occupants n'étaient pas attachés au moment du dérapage. Constatant l'ampleur de l'accident, Mme Lévesque a appelé sa mère Claudette, membre de l'Ambulance Saint-Jean, après s'être rendue avec le conducteur, en véritable état de choc, à l'habitation la plus rapprochée, celle de M. Jean-Louis Savoie. « Je n'ai pas été capable de me rendormir », déclarait hier au SOLEIL M. Savoie, dont l'épouse a porté secours au conducteur.

La secouriste Claudette Lévesque est arrivée quelques instants après deux autres membres de l'Ambulance Saint-Jean, Danielle Bélanger et Jacques Morin. « J'ai tout de suite vu deux personnes qui gémissaient au loin », a constaté Mme Bélanger. Ils étaient en panique. Des couvertures ont

été étendues sur les personnes qui étaient apparemment décédées.

Mme Bélanger a tenté un massage cardiaque sur l'un des jeunes les plus mal en point, mais sans succès. Une légère odeur de bière pouvait être repérable, mais sans, dit-elle, laisser croire qu'il pouvait s'agir d'un cas d'ivresse. « Peut-être une bière ou deux, je ne sais pas ».

Deux des six jeunes ont été transportés au CLSC des Frontières avant l'arrivée des services ambulanciers, par Chantale Lévesque. Un des jeunes décédés a été retrouvé à 300 mètres de la Honda, à la suite d'une battue, après que les secouristes bénévoles se soient aperçus qu'il y avait un passager manquant. « Je suis pour le projet de couvre-feu pour les jeunes conducteurs étudié par la SAAQ. Au train où ça va, tous mes chums disparaissent comme des mouches », avoue Richard Jean, le fils du maire de Saint-Athanase et l'un des premiers témoins arrivés sur les lieux.

Courbe risquée

Une quarantaine de personnes se sont rassemblées hier sur les lieux de cet accident, bien connu des citoyens de cette municipalité de 400 âmes comme étant dangereux. Deux autres personnes sont décédées au cours des dernières années dans cette « courbe de la mort », qui peut se négocier à 100 km/heure, à condition qu'on ait de l'expérience au volant. On y enregistre au moins quatre accidents en deux mois, le dernier étant celui d'un chasseur ayant lourdement endommagé son camion.

Mme Danièle Bélanger, membre du conseil municipal de Saint-Athanase, est déjà intervenue pour que des correctifs soient apportés à cette courbe. « Il va falloir que ça réagisse », dit-elle. Un sujet qui devait même revenir à l'ordre du jour de la réunion du 6 novembre.



Le Soleil, René Mathieu

Les trois occupants de cette voiture surprise par la conductrice égarée ont été dégagés par les pompiers de Sainte-Foy. Le violent face à face a fait trois blessés graves.



Un violent face à face blesse grièvement trois personnes sur Duplessis

SAINTE-FOY — Trois personnes ont été gravement blessées dans un violent face à face survenu vers 11 h20 hier sur le boulevard Duplessis sud à Sainte-Foy, près de la bretelle du chemin Sainte-Foy. Une conductrice âgée s'est fourvoyée et a emprunté la voie sud de l'autoroute reliant Sainte-Foy à L'Ancienne-Lorette, mais en circulant en sens inverse, soit en direction nord.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Un homme qui roulait dans le bon sens n'a pas vu venir l'automobiliste fautive puisque le soleil l'aveuglait. Trois personnes ont été gravement blessées dans cette collision, mais leur vie n'est pas en danger. Les pompiers de Sainte-Foy ont utilisé les cisailles hydrauliques pour découper les carrosseries tordues dans lesquelles étaient emprisonnées les victimes. La circulation a été interrompue durant deux heures sur cette artère achalandée.

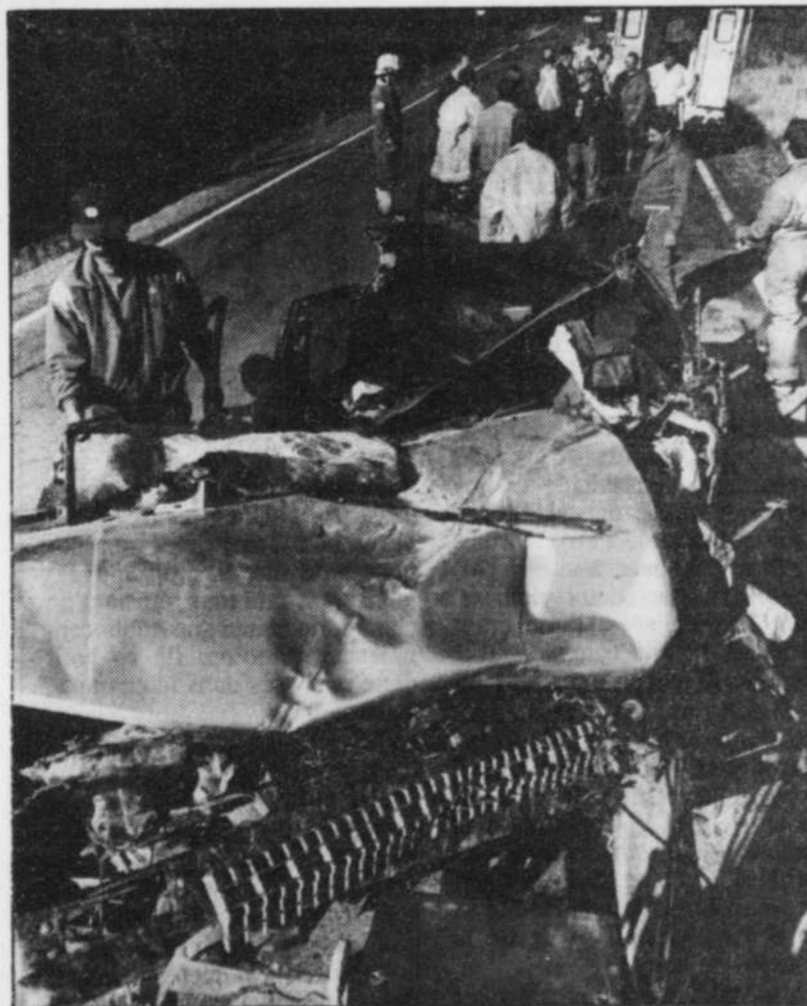
Toute une famille impliquée dans un accident

SAINTE-AGAPIT — Sept personnes, dont six membres d'une même famille, ont été blessées sérieusement à la suite d'un dépassement survenu vers 9 h hier sur la route 273, entre Saint-Agapit et Saint-Apollinaire.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Une Pontiac 6000 conduite par un père de famille dans la quarantaine et dans laquelle prenaient place son épouse et ses quatre enfants âgés de six à 11 ans, costumés pour l'Halloween, s'apprêtait à dépasser une autre voiture, dans une portion de route droite et bien sèche, lorsqu'elle a heurté de plein fouet une petite Hyundai Excel. Le choc a projeté la voiture familiale dans le fossé.

Le chauffeur de la petite Excel, un homme dans la quarantaine de Saint-Apollinaire, s'en est tiré avec des blessures mineures tandis que les deux adultes et le jeune garçon occupant le siège avant de la Pontiac, tous attachés, ont été dégagés par les pompiers de Saint-Agapit, équipés des outils de désincarcération. Ils ont tous subi



La Pontiac 6000 à l'origine de l'accident. Elle était conduite par un père de famille dans la quarantaine, qui était accompagné de son épouse et ses quatre enfants âgés de six à 11 ans. Ces derniers étaient costumés pour l'Halloween. Ils ont tous été assez amochés.

de graves fractures aux jambes. Les trois autres enfants prenant place à l'arrière ont eux aussi été fort amochés.

Les ambulanciers ont transporté les sept personnes au CHUL ainsi qu'à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. L'enquête entreprise par les policiers du poste de la SQ de

Laurier-Station démontre que la famille de Lyster se dirigeait vers Saint-Apollinaire et que le dépassement s'est effectué dans une zone de 90 km/heure, juste avant un vallon.

■ Enquête instaurée pour déterminer les causes de l'incendie à Tracy

MONTRÉAL — Une enquête est en cours à Tracy afin de déterminer les causes d'un incendie qui a provoqué pour quelques millions de dollars de dommages durant la nuit de samedi à dimanche. Les pompiers de l'endroit ont mis près de cinq heures à maîtriser les flammes qui ont complètement détruit les installations de la compagnie Eddy Boulet, entreprise spécialisée dans la fabrication de portes et fenêtres. L'incendie n'a pas fait de blessé, mais une vingtaine de travailleurs se retrouvent temporairement au chômage.

Accident de Rivière-Portneuf

Plongeon d'une voiture dans le fleuve: la cause encore inconnue

BAIE-COMEAU — Le conducteur du véhicule qui a plongé dans le fleuve Saint-Laurent aux abords du quai de Sainte-Anne-de-Portneuf vendredi, M. Yan Barrette, repose toujours à l'unité des soins intensifs du Centre hospitalier régional à Baie-Comeau. Les médecins en sont à retirer le liquide absorbé par ses poumons pendant son court séjour dans l'eau, mais son état n'inspire aucune crainte.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

La sûreté du Québec ne peut dire pour l'instant si l'alcool est la cause de la tragédie qui a coûté la vie à deux de ses compagnons, ce week-end. La voiture que conduisait M. Barrette a manqué le virage menant au quai et plongé dans l'eau à marée montante, vendredi vers 23 h 30. Il aura fallu une heure aux ambulanciers pour dégager

les corps des deux victimes demeurées coincées dans la voiture. Les tentatives de réanimation ont été vaines.

Au moment de l'accident, au moins un policier du Bureau des enquêtes criminelles de Baie-Comeau et un analyste dans les circonstances d'accidents se sont rendus sur les lieux du drame. Le jeune patient aurait été interrogé, samedi, par la sûreté du Québec. Les échantillons de sang prélevés sur lui ont été transmis au labora-

toire médico-légal à Montréal. Ce n'est que dans quelques semaines que les policiers pourront savoir si M. Barrette avait consommé de l'alcool avant son dérapage fatal.

Hier soir, le père d'une des victimes, M. Yvan Emond, se montrait impatient d'en savoir plus long sur les circonstances du drame, mais insistait pour dire qu'il ne blâme pas l'ami de son fils. « Ça aurait pu être le mien qui soit le chauffeur, je ne lui en veux pas du tout », a-t-il exprimé.

Les funérailles des deux victimes, Sébastien et Bruno Emond, auront lieu demain dans la petite municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf. Les deux victimes, âgées respectivement de 18 et 19 ans, étaient cousins et se fréquentaient depuis leur enfance.

À Trois-Rivières

Un Charlesbourgeois meurt calciné

QUÉBEC — Le conducteur d'un camion-remorque a trouvé la mort, hier après-midi, sur l'autoroute 40, à Trois-Rivières, à l'endroit même où ont péri quatre policiers pendant la nuit de jeudi.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

« Il y en a à l'année des accidents à cet endroit, a laissé tomber le porte-parole de la Sûreté du Québec de Trois-Rivières, Daniel Lamirande. C'est le troisième en dix jours : quatre policiers sont morts jeudi, et la semaine précédente, un camion s'était renversé au même endroit, mais le conducteur s'en était tiré. »

Le conducteur d'un camion-remorque transportant des tiges d'acier a perdu la maîtrise de son véhicule, vers 14 h 30 hier, sur l'autoroute 40 Ouest, dans la bretelle d'accès menant à la route 55 Sud,

à Trois-Rivières. Le poids lourd s'est renversé et la cabine a pris feu. Le conducteur est demeuré prisonnier du véhicule. Son corps calciné a été dégagé de l'amas de ferrailles plusieurs heures après l'accident. Il s'agit de Pierre Chiquette, 33 ans, de Charlesbourg.

La portion de l'autoroute 40 sur laquelle s'est produit l'accident comporte une courbe prononcée. Les policiers de la SQ sont bien conscients des risques d'accident et ils appréhendent l'hiver qui s'en vient. « Nous faisons régulièrement des recommandations au ministère des Transports, soutient M. Lamirande. Mais les fonctionnaires agissent en suivant leurs propres priorités. »

Sélect 42	mise-tôt	LA QUOTIDIENNE
tirage du 29-10-94	6-24-27-29	tirage du 30-10-94
3-4-29-35-36-37	EXTRA	5-1-1
(complémentaire)	370934	1-7-1-1
22	BANCO	
	tirage du 30-10-94	
2-3-7-15-16-19-25-28-29-30-32-36-39-47-50-57-63-66-67-68		

LA TROIS

LE SOLEIL

Le Comité du ski des Chic-Chocs se dit assuré d'obtenir la descente masculine de 2002

Le mont Coleman séduit la Fédération internationale

CAP-CHAT — Les membres du Comité du ski des Chic-Chocs sont maintenant persuadés d'obtenir la descente masculine si la ville de Québec est retenue pour présenter les Jeux de 2002.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« C'est comme si c'était fait, a confié au SOLEIL l'entraîneur en chef de l'équipe canadienne de descente, Germain Barette. Le mont Coleman (Notre-Dame) offre un paquet de possibilités qui correspondent aux exigences de la Fédération internationale de ski (FIS). Tous les espoirs sont permis. »

Le délégué technique et membre de la commission d'évaluation de la FIS, Bernhard Russi, a tenu des propos plus prudents. « La montagne offre plusieurs niveaux de difficultés. Il y a des passages critiques qu'il nous faudra mieux connaître avant de nous prononcer, mais il y a de l'espoir pour cette montagne. » L'expert, qui visite aujourd'hui le cap de l'Abatis et le cap Maillard, dans Charlevoix, doit remettre son rapport d'ici la mi-novembre.

Le champion olympique Pierre Harvey a, lui aussi, préféré retenir ses commentaires. « C'est un dossier qu'il faut prendre avec des pincettes, mais M. Russi a démontré des signes d'intérêt évidents. »

L'expert de la FIS, d'origine suisse, a mis plus de trois heures pour examiner le tracé du mont Coleman. « Pour faire quelque

chose de juste, il faut prendre du temps, a-t-il expliqué. J'ai eu un peu de peine à me concentrer, tellement c'est joli et spectaculaire. »

Le temps accordé à l'examen du mont Coleman n'a pas permis aux délégués de la FIS et de Québec 2002 de descendre l'autre tracé, celui du mont Nicol-Albert. Ceux-ci ont effectué deux passages en hélicoptère mais, selon toute vraisemblance, tous préfèrent le mont Coleman. « La décision de prioriser la visite du Coleman a été prise ce matin (hier), a expliqué Germain Barette. La montagne répond mieux aux critères de la FIS pour la tenue d'une descente de calibre olympique. »

Contraintes ?

En ce qui a trait aux contraintes environnementales, le Comité du ski des Chic-Chocs réfute les arguments présentés par Québec 2002. « Même s'il est situé sur une réserve faunique, le milieu n'est pas si fragile qu'on le dit, affirme Yvan Landry. Au contraire, les coupes forestières y sont autorisées et la traversée de la rivière Cap-Chat, déjà surplombée de trois ponts, en aval, ne pose pas de problème particulier. Nous devons seulement prendre certaines précautions. »

Un autre membre du comité, Clovis Roy, a présenté au SOLEIL un rapport météorologique qui dé-



Les délégués de la Fédération internationale de ski et de Québec 2002 n'ont eu le temps d'examiner que le mont Coleman (notre photo), hier. Ils ont dû se contenter de survoler en hélicoptère le deuxième tracé, celui du mont Nicol-Albert.

ment les affirmations de Québec 2002 sur la présence de brume qui masque les sommets, deux jours sur trois. « Des données, comptabilisées sur une période de neuf ans, démontrent un ensoleillement moyen de 4,3 heures par jour, en février. À Québec, la

moyenne atteint 3,5 heures par jour, seulement. De plus, les précipitations moyennes de pluie et de neige sont inférieures à celles enregistrées à Saint-Férol, près du mont Sainte-Anne. » Les données ont été relevées dans le secteur des étangs à la Truite, tout

près des monts Nicol-Albert et Coleman.

Le mont Coleman offre une pente moyenne de 31 degrés, sur un tracé de 2754 mètres. La durée moyenne de la descente serait d'une minute 39 mais il est possi-

ble de modifier le tracé pour accroître les temps de descente. Son aménagement coûterait 26,2 millions \$. « Mais la présentation de la descente masculine aurait un impact positif sur le tourisme d'hiver, avant, pendant et après les Jeux », conclut Yvan Landry.



Taxi Coop Québec et le Crutec (en association avec la station de radio CJMF) ont chacun mis sur pied un système de covoiturage pour dépanner les usagers du transport en commun : le Club Par Taxi et Auto-Bus (notre photo). Le premier est implanté de façon définitive, mais le second ne durera que le temps de la grève.

Taxi Coop met sur pied dès aujourd'hui son propre système de covoiturage

QUÉBEC — Taxi Coop Québec vient de mettre sur pied un système de covoiturage qui entre en vigueur aujourd'hui. Ce projet — le Club Par Taxi — est dans l'air depuis un an, mais le président de Taxi Coop, Jean-Claude Paradis, a fait coïncider son annonce officielle avec le début de la grève des chauffeurs d'autobus.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

« Nous offrons le service à tout le monde en espérant que les gens se regroupent pour se véhiculer avec nous », a déclaré M. Paradis. Le système du Club Par Taxi fonctionne comme ceci : les gens intéressés doivent acheter

une carte de membre au prix de 1 \$ et s'acquitter de frais annuels de 4 \$. Ils doivent en outre déboursier 40 \$ pour l'achat d'un livret de 10 coupons. Chaque course coûte un coupon, soit 4 \$.

Le membre est ensuite invité à réserver une voiture-taxi 24 heures à l'avance, en composant le 525-5555. M. Paradis suggère aux gens qui se dirigent au

même endroit, la Colline parlementaire par exemple, de fixer un point de départ commun au chauffeur qui viendra les chercher. Les transports individuels seront aussi acceptés, mais le Club Par Taxi préconise les transports collectifs, question de rentabilité.

Les chauffeurs de taxi continuent de fournir leurs services habituels, en plus du covoiturage. M. Paradis espère que les Taxis Coop de Beauport, Sainte-Foy et Charlesbourg finiront pas s'associer avec Québec. « Le Club Par Taxi est implanté de façon permanente, grève d'auto-

bus ou pas, insiste-t-il. C'est légal et tout à fait sécuritaire. Nous avons reçu l'approbation du ministère des Transports. »

Il s'inscrit en faux contre ceux qui prétendent que les chauffeurs de taxi agissent en briseurs de grève avec ce nouveau système. « Les briseurs de grève, ce sont ceux qui participent à Auto-Bus, le système de covoiturage mis sur pied par le Crutec et CJMF, soutient-il. Car ces automobilistes font monter les gens qui se tiennent aux arrêts d'autobus. »

Le Club Par Taxi a son propre président, Jacques Bérubé.

Implantation sauvage de loterie vidéo

L'UMQ rappelle Québec à l'ordre

QUÉBEC — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) entend faire respecter les règlements municipaux de ses membres par tout le monde, y compris Loto-Québec. Elle exige donc l'intervention du gouvernement pour que cesse l'implantation « sauvage » des appareils de loterie vidéo la société d'État.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Les élus municipaux membres de l'UMQ se disent « insultés » de l'attitude de Loto-Québec, qui installe ses appareils dans des bars de certaines municipalités où un règlement interdit formellement tout appareil d'amusement.

Selon les propres règlements de la Régie des alcools, des courses et des jeux (l'organisme chargé d'émettre les permis) les tenanciers devaient joindre à leur demande un certificat d'autorisation de leur municipalité. La Régie n'a toutefois pas tenu compte de cette condition.

Des conseils municipaux qui ont adopté ces dernières années des règlements bannissant de tels appareils sur leur territoire n'acceptent pas que Loto-Québec bafoue leur volonté.

L'UMQ ne voit aucune différence entre les appareils du secteur privé, déclarés illégaux par Québec, et les machines à sous du réseau d'État.

Certaines municipalités, dont Brossard et Saint-Basile-le-Grand, ont d'ailleurs pris les grands moyens en distribuant des contraventions de 300 \$ aux tenanciers qui exploitent ces appareils.

À sa grande surprise, le conseil d'administration de l'UMQ a appris que Loto-Québec s'est engagé à défendre ces tenanciers devant leur cour municipale respective au moment de leur comparution.

« C'est normal que nous défendions nos détaillants puisqu'il s'agit de notre réseau, explique Simon Brodeur, le président de la SLVQ. La loi nous permet d'installer nos appareils. De toute façon,

il ne s'agit pas d'appareils de jeu, mais de loterie. »

L'UMQ ne l'entend pas ainsi. « Si des municipalités ne veulent pas d'appareils sur leur territoire, elles ont bien le droit de le dire et, surtout, de faire respecter leur réglementation, a déclaré au SOLEIL le président de l'Union, Ulrich Blackburn. Pour nous, il est clair que cette réglementation a priorité sur la loi 84 et nous allons défendre nos membres. »

Le conseil d'administration de l'Union a adopté une résolution en ce sens le 21 octobre et l'enverra cette semaine aux ministres Guy Chevrette (Affaires municipales), Serge Ménard (Sécurité publique) et Jean Campeau (Finances).

L'Union demande aussi au ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, de convoquer d'urgence la Table Québec-municipalités pour régler ce dossier en présence de MM. Ménard et Campeau.

M. Chevrette, qui a rencontré les élus le 21 octobre, a été mis au courant des récriminations de l'UMQ. « Il nous a dit qu'il n'était pas encore très familier avec le dossier, mais chose certaine, il n'acceptera pas que "l'État fasse de l'argent de façon illégale", rapporte M. Blackburn.

L'UMQ, qui se compose d'environ 350 villes et municipalités représentant 80 % de la population du Québec, mènera une consultation au cours des prochains jours afin de savoir combien de ses membres s'opposent au projet de Loto-Québec.

Une étude réalisée par l'agence d'urbanisme Lavoie et Picotte auprès de 91 municipalités pour le compte de la Corporation du loisir automatique du Québec démontre que 50 % d'entre elles interdisent les appareils de jeu.

DU NOUVEAU! MARLIN VOUS L'OFFRE
Vous avez en échange un véhicule qui vaut 4000\$. Avec une telle équité... Marlin vous propose

MONTE CARLO 1995 Stock # 50031

354\$/mois TRANSPORT INCLUS
36 mois seulement
72 000 km
prévus au bail
Taxes en sus

11200\$ TAXES ET TRANSPORT INCLUS
 Paiement par anticipation. Versement unique d'un plan de location de 24 mois. 48 000 km.

CORSICA 1995 Stock # 50069

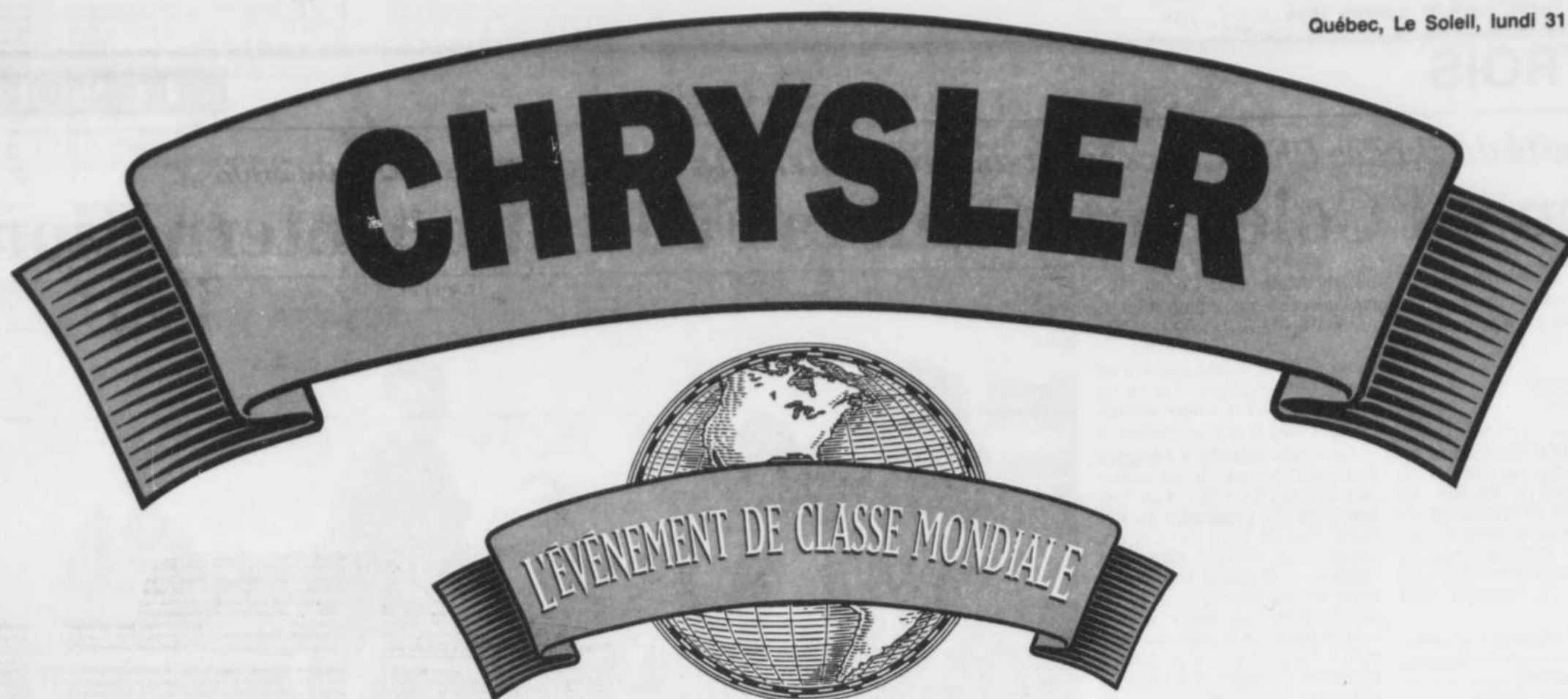
193\$/mois TRANSPORT INCLUS
36 mois seulement
72 000 km
prévus au bail
Taxes en sus

5695\$ TAXES ET TRANSPORT INCLUS
 Paiement par anticipation. Versement unique d'un plan de location de 24 mois. 48 000 km.

LOCATIONPLUS
24 ou 36 mois seulement. C'est plus LOGIQUE que de financer 5 longues années AILLEURS!

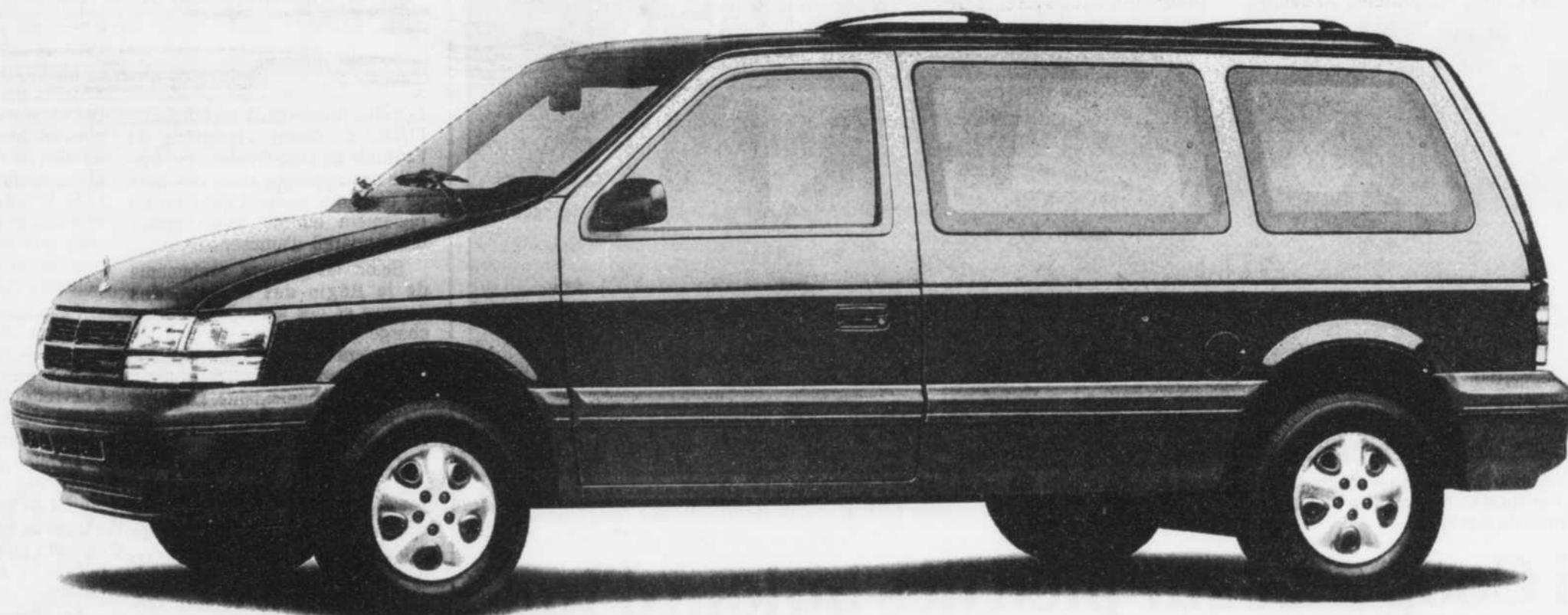
MARLIN Chevrolet Oldsmobile Inc. **Geo**
c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212

Vous ne payez que l'utilisation. Pensez-y! Renseignez-vous!



GRANDE VENTE

Ne manquez pas l'Événement de Classe mondiale Chrysler 1995, avec les prix les plus terre à terre. Venez profiter de remises du fabricant jusqu'à 1500 \$. Plus des rabais sur certains modèles 94, jusqu'à épuisement des stocks.



DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER 1995

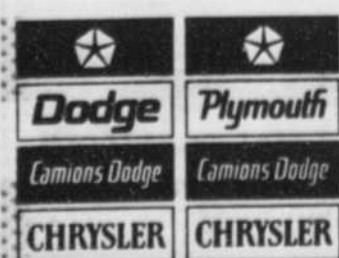
Ensemble 24T comprenant:

- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Poutres latérales de sécurité dans les portières
- Climatiseur
- Transmission automatique
- Moteur V6 de 3 L
- Traction avant
- Porte-bagages au toit
- Espace pour 7 passagers
- Radio AM/FM stéréo
- Hayon à commande électrique

18 995\$*

OU **Clé D'OR**

295\$** par mois pour 30 mois



VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.

* Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Les prix comprennent la remise du fabricant (seulement sur les véhicules sélectionnés - Caravaq/Voyager 750\$), cette offre annule et remplace toutes les offres précédentes de Chrysler Canada. Ces prix excluent les frais de transport (Caravan/Voyager 810\$, Vision 760\$, Grand Cherokee 670\$, Neon 500\$, Intrepid 760\$, Dakota 660\$, Ram 870\$), les frais d'immatriculation, d'assurances, les taxes. Offre limitée dans le temps. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Il peut être nécessaire de commander le véhicule auprès de votre concessionnaire. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. ** Le taux mensuel est pour une durée de 30 mois, basé sur les véhicules équipés comme décrits. *** Versement initial ou échange équivalent requis: Caravan/Voyager 2 880\$, Vision 3 600\$, Grand Cherokee 3 617\$, Neon 2 880\$, Intrepid 3 347\$, Dakota 2 928\$, Ram 2 140\$. Possibilité de bail sans versement initial. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Sujet à



DODGE/PLYMOUTH NEON 1995

Ensemble 21A comprenant:

- Concept d'habitacle avancé
- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Poutres de sécurité dans les portières
- Moteur 2 L à 16 soupapes et 132 ch (98 kW)
- Transmission manuelle à 5 rapports

- «Automobile de l'année 1994» - magazine *Automobile*
- Espace pour 5 passagers
- Économie de carburant: 5,7 L (100 km) sur route, 8,1 L (100 km) en ville

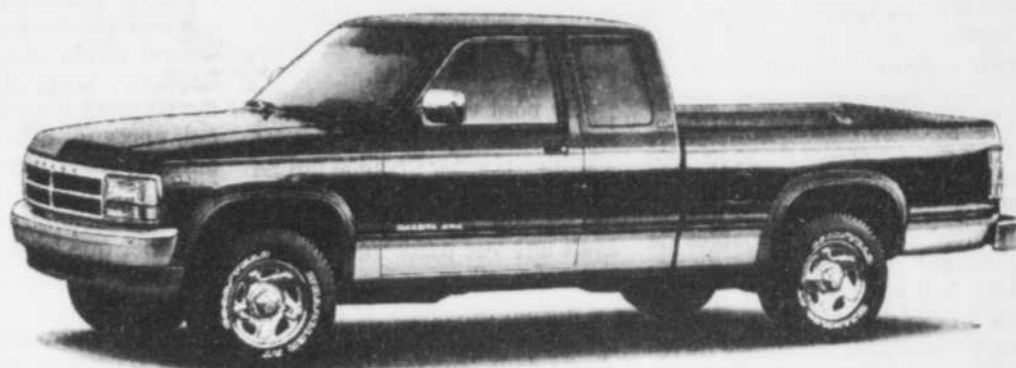
11640\$*
OU **Clé D'OR**
195\$** par mois pour 30 mois

DODGE DAKOTA 4x4 CLUB CAB 1995

Ensemble 26B comprenant:

- Coussin gonflable côté conducteur
- Moteur V8 de 5,2 L
- Transmission automatique à 4 rapports
- Freins antiblocage
- Jantes en aluminium
- Direction assistée
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Glaces teintées
- Essuie-glace à balayage intermittent
- **Doubleure de caisse en prime pour un temps limité**

22495\$*
OU **Clé D'OR**
395\$** par mois pour 30 mois



CHRYSLER INTREPID 1995

Ensemble 22C comprenant:

- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Poutres latérales de sécurité dans les portières
- Climatiseur
- Transmission automatique à 4 rapports
- Moteur V6 de 3,3 L et 161 ch (120 kW)
- Glaces et verrouillage à commandes électriques
- Régulateur de vitesse/volant inclinable
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique
- Ouverture du coffre à commande électrique
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Et beaucoup plus

20895\$*
OU **Clé D'OR**
295\$** par mois pour 30 mois



EAGLE VISION ESi 1995

Ensemble 22C comprenant:

- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Moteur V6 de 3,3 L et 161 ch
- Suspension indépendante grand tourisme
- Radiocassette AM/FM de luxe avec six haut-parleurs
- Bouches de chauffage/climatisation pour les passagers à l'arrière
- Glaces teintées
- Climatiseur avec système de commande automatique de température
- Freins à disque assistés aux quatre roues
- Régulateur de vitesse/volant inclinable
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique

21495\$*
OU **Clé D'OR**
295\$** par mois pour 30 mois



JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 1995

Ensemble 26K comprenant:

- Coussin gonflable côté conducteur
- Moteur de 4,0 L et 190 ch (142 kW)
- Freins à disque aux 4 roues/système antiblocage
- Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Rétroviseurs extérieurs chauffants
- Télédévrouillage des portes et du coffre
- Éclairage d'accueil
- Système quatre roues motrices convertible à la volée
- Volant inclinable/régulateur de vitesse
- Roues en alliage d'aluminium

29995\$*
OU **Clé D'OR**
445\$** par mois pour 30 mois



DODGE RAM 4x4 1995

Ensemble 24C comprenant:

- Moteur V8 de 5,2 L
- Transmission automatique à 4 rapports
- Coussin gonflable côté conducteur
- Freins antiblocage
- Direction assistée
- Pare-chocs avant au fini brillant
- Radio AM/FM stéréo
- Glaces teintées
- Essuie-glace de luxe à balayage intermittent
- **Doubleure de caisse en prime pour un temps limité**

22495\$*
OU **Clé D'OR**
395\$** par mois pour 30 mois



QUELQU'UN DE FIABLE.

changement par Chrysler Cr dit Canada Lt e. D p t de s curit   quivalent   un versement mensuel, taxes en sus. Offres de location pour usage personnel seulement. Les v hicules commerciaux sont exclus. Co t total du bail: Caravan/Voyager 12 025\$, Vision 12 745\$, Grand Cherokee 17 412\$, Neon 7 984\$, Intrepid 12 492\$, Dakota 15 173\$, Ram 14 385\$. Kilom trage gratuit limit    62 500 km. Kilom trage exc dentaire: 0,06\$ km. Cette offre ne peut  tre combin e   aucune autre offre de Chrysler Canada. Il s'agit d'une offre inconditionnelle sans obligation de rachat. Exclut les frais de transport, d'immatriculation, d'assurances et les taxes. Il peut  tre n cessaire de commander le v hicule aupr s de votre concessionnaire. Le concessionnaire peut louer   prix moindre. Offre d'une dur e limit e. Voyez votre concessionnaire pour tous les d tails. *Selon des m thodes de test approuv es par Transport Canada, avec un mod le   transmission manuelle   5 rapports. La consommation r elle peut varier.



Protection de l'enfance et de la jeunesse

Les usagers s'impliquent peu

QUÉBEC — Pas facile de convaincre certains usagers des Centres jeunesse de prendre la place qui leur revient sur les comités prévus dans la réforme de la santé et des services sociaux. Les préjugés constituent un important obstacle à abattre.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Nul n'est fier d'avoir des problèmes avec son enfant, explique ainsi Yvon Pinard, conseiller du comité des usagers du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse. Mais un gars fait une bêtise et hop, il se retrouve en dedans », ajoute-t-il pour montrer que plusieurs parents se retrouvent usagers des services sans pourtant avoir grand-chose à se reprocher.

Les mentalités vont devoir changer selon lui. Pour l'instant, ceux qui acceptent de se joindre aux comités d'usagers « sont des gens qui ont fait un cheminement et qui sont capables de s'écarter des jugements de valeur. » Il est cependant normal qu'en cas de pépin, des parents se préoccupent davantage de régler le problème que d'aller faire de la philanthropie, convient-il.

« Actuellement, l'implication est très faible », constate M. Pinard avec une — pointe de regret dans la voix.

Hier, c'était journée d'assemblée générale au Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse. Un peu plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes dans la salle par ce très beau dimanche ensoleillé.

De la douzaine de postes à combler, il y en avait trois à combler, soit ceux des parents dont les enfants obtiennent des services. Deux sont demeurés vacants et devront être comblés à la suite de recherche et d'approches individuelles.

Un père venu s'informer sur les services, a pour ainsi dire été « kidnappé » par l'équipe qui ne s'en faisait pas le moins du monde de son avertissement qu'il avait une vue passablement critique du milieu.

Ancien directeur de la Commission de la protection des droits de la jeunesse, M. Pinard a une grande expérience du petit monde de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il croit aux vertus de ces comités.

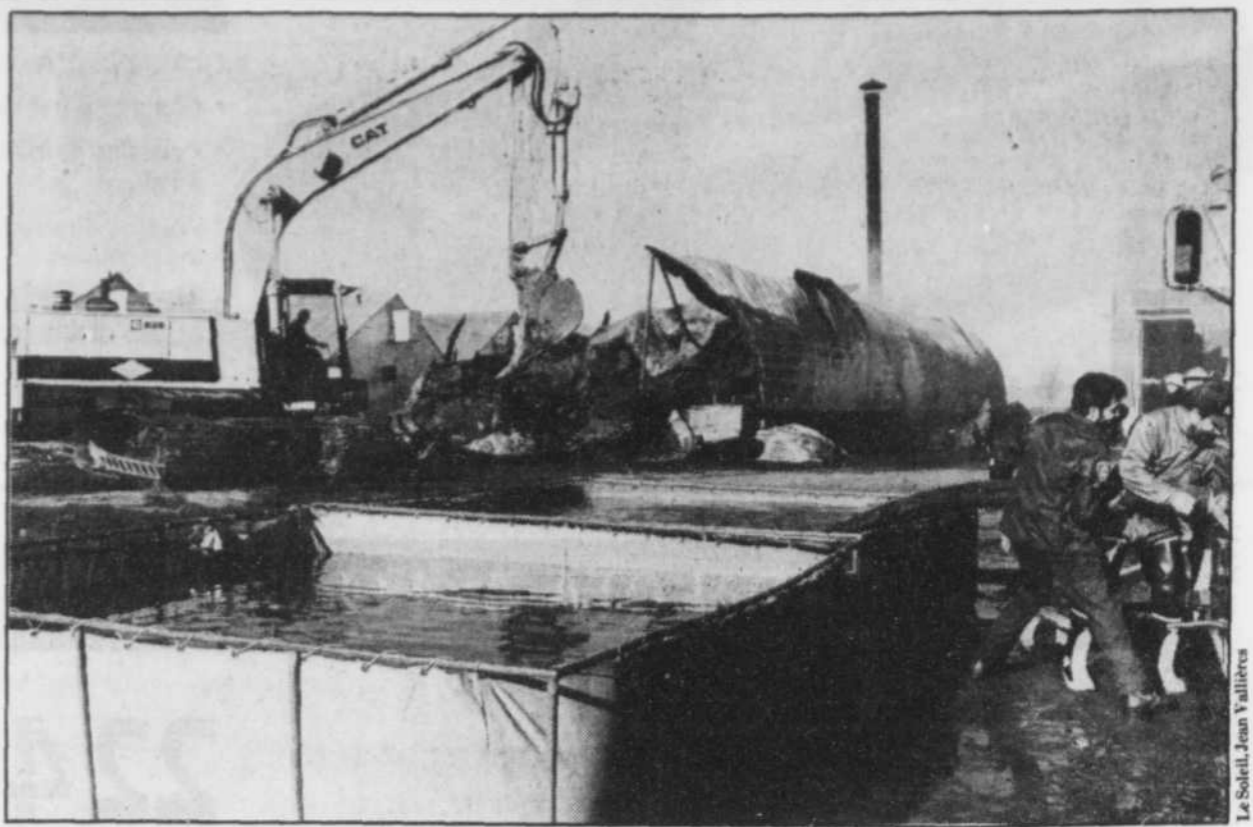
Le retraité aux allures de vieux sage avec son crâne dé-

garni et son abondante barbe rousse et sel est conscient que les éducateurs et autres représentants des services sociaux perçoivent les comités d'usagers comme un autre organisme susceptible de leur taper sur les doigts.

« Les gens doivent accepter qu'ils ne sont pas parfaits, qu'il peut y avoir des améliorations et que le feedback peut leur être utile. »

Le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), Alfred Couture, reconnaît que le personnel d'intervention « n'est pas encore venu aux comités d'usagers ». Mais l'exemple du mouvement Les Retrouvailles qui, après un début de relation difficile, file aujourd'hui le parfait bonheur avec la DPJ est un exemple démontrant que c'est à se parler que le progrès devient possible.

À leur tour, croit-il, les comités d'usagers vont finir par jouer pleinement leur rôle de soutien, de conseiller et d'informateur en étant acceptés comme partie intégrante du système. Mais, conclut Yvon Pinard, cette crédibilité ne peut se construire qu'au fil des ans.



Les pompiers volontaires de Cap-Saint-Ignace ont dû étendre, à l'aide de pelles mécaniques, la montagne de bran de scie qui se trouvait derrière la chaufferie.

Incendie chez un producteur de tomates en serre de Cap-St-Ignace

CAP-SAINT-IGNACE — Un incendie d'origine encore inconnue a complètement rasé, tôt hier matin, la chaufferie utilisée pour la production de tomates de serre chez l'entreprise Les Jardins du Cap, située sur le rang Bellevue Est, près des limites de Cap-Saint-Ignace.

par SYLVAIN FOURNIER
collaboration spéciale

Grâce au travail rapide de la quin-

zaine de pompiers de Cap-Saint-Ignace, alertés vers 7 h 45 hier matin, l'élément destructeur a été

limité au bâtiment abritant la chaufferie qui est adjacente aux serres de culture. L'imposant système de chauffage, alimenté au bran de scie, ainsi que la bâtisse sont des pertes totales. Une des serres et l'entrepôt ont été légèrement endommagés par la chaleur intense qui émanait du brasier.

Assistés de leurs confrères de Montmagny et de l'Islet, qui transportaient l'eau vers les bassins d'approvisionnement, les pompiers volontaires de Cap-Saint-Ignace ont également dû étendre, à l'aide de pelles mécaniques, et arroser la montagne de bran de scie qui se trouvait derrière la chaufferie. Au même moment, des employés de l'entreprise s'affairaient à transporter des paniers de tomates vertes dans une serre chauffée grâce à une installation de fortune.

« Vers 7 h 00, j'ai fait démarrer les pompes pour l'arrosage dans les serres et tout était beau », d'expliquer le propriétaire de l'entreprise, M. Lucien Dubé, qui a été averti de l'incendie par le détecteur de fumée de la chaufferie. « Il faut maintenant vider toutes les serres et espérer sauver la production actuelle. C'est entre vingt et trente mille livres de tomates qui ne sont pas encore mûres, a expliqué M. Dubé qui évaluait ses pertes à quelques centaines de milliers de dollars.

Le propriétaire a expliqué sur les lieux du sinistre que la production serait interrompue pour au moins deux mois. L'entreprise Les Jardins du Cap donne de l'emploi à une quinzaine de personnes et produit annuellement 500 000 livres de tomates de serre et de culture hydroponique.

Annulation de projets privés

Hydro paye des « assurances » de quatre à huit millions \$

MONTRÉAL (PC) — Les 4 à 8 millions \$ qu'Hydro-Québec devra verser à des promoteurs privés pour l'annulation de deux projets de centrales électriques sont une « prime d'assurance », a déclaré hier un porte-parole de la société d'État.

Guy Versailles, responsable des communications d'Hydro-Québec, a fait part de sa version des faits en réaction à la publication d'un article sur les compensations qui devront être versées à la firme Dynamis et à ses partenaires.

« Hydro-Québec s'apprête à payer entre 4 et 8 millions \$ à une firme appartenant à Michel Gauthier et à ses partenaires américains pour deux centrales électriques privées qui n'ont pas été construites, qui ne le seront pas, et dont Hydro n'a jamais eu besoin », indiquait un article de La Presse.

« Il est faux d'affirmer que ces projets n'ont jamais été requis, rétorque M. Versailles. Lorsque Hydro-Québec a lancé son appel d'offres pour les projets de cogénération en 1991, les prévisions relatives à l'augmentation des besoins énergétiques — au Québec

comme partout dans le nord-est du continent — étaient nettement plus élevées qu'aujourd'hui.

« La sécurité énergétique a un prix. Pour être prêt en toutes circonstances, il faut avoir sous la main un large éventail de projets. Hydro-Québec doit donc développer un plus grand nombre de projets que ceux qui seront effectivement construits, quitte à absorber les coûts de développement des projets non construits comme elle le ferait pour une prime d'assurance. »

Rappelons que Dynamis Environment s'était associée à des entreprises américaines pour proposer deux importantes centrales au gaz, à Windsor et à Alma. Un document interne cité par La Presse montre qu'Hydro-Québec savait qu'elle n'avait pas besoin de cette électricité dès septembre 1993, avant même de signer les contrats.

Un taux qui
grimpe
grimpe
grimpe
grimpe

10%

7%

6%

Le placement

ÉVOLUTAU

Nous vous proposons un placement à terme non rachetable à haut rendement : le placement ÉVOLUTAU.

Ce placement vous offre un taux de 6 % la première année, 7 % la deuxième et 10 % la troisième.

Un taux qui grimpe, grimpe et grimpe pendant trois ans!

Passez vite en profiter à votre succursale de la Banque Nationale ou du Trust Général.

BANQUE
NATIONALE

TRUST
GÉNÉRAL

Ces taux sont offerts pour une durée limitée.

PERSONNE NE VOUS
EN OFFRE AUTANT!



Du jamais vu!

COMMENCEZ À PAYER DANS
6 MOIS
EN AVRIL 1995*

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit.
Promotion d'une durée limitée. Vente au détail seulement.

GMC PICK-UP SIERRA SL 1995

Séjour recouvert de tissu, amortisseurs renforcés, direction à servomoteur, moteur V-6 4.3 litres, transmission manuelle 5 vitesses, ensemble complet frein, crochets de remorquage, pneus radiaux 235/75R15, pare-chocs arrière de type marchepied, vitres teintées, essuie-glace à balayage intermittent, basculement, groupe instrumentation, radio AM/FM.

15 395\$*

**TURBO DIESEL 6.5 LITRES
AUTOMATIQUE 4 VITESSES**

GMC SIERRA SL 4 x 4 1994
(Cabine allongée et boîte longue) (N° 14N05)

Séjour recouvert de tissu, lunette arrière protège, moulures de côté, remorqueur en acier inoxydable surbanes, différentiel autobloquant, cercles d'engrenage de roues, radio AM/FM, rétroviseurs, feu de gabarit, groupe tachymètre, pneus 265/75R15, perçures 2 tons, 2.71 chassis tout terrain.

27 994\$*

GMC SONOMA SLS 1995
Cabine allongée

Séjour recouvert de tissu, chauffe-moteur, moteur 2.2 litres, transmission manuelle à 5 vitesses, pneus 205/75R15, radios-cassette AM/FM, pare-chocs type marchepied, ballon gonflable, vitres teintées, essuie-glace à balayage intermittent, basculement, groupe instrumentation.

15 744\$*

GMC PICK-UP SIERRA SL 4 x 4 1995

Séjour recouvert de tissu, moteur 4.3 litres manuelle 5 vitesses, plaque de protection, radio AM/FM stereo, pneus 255/75R15, crochet de remorquage, pare-chocs arrière de type marchepied, vitres teintées, essuie-glace à balayage intermittent, sac gonflable, groupe instrumentation.

18 495\$*

* Transport en sus, rabais GM inclus.

750 \$ de valeur additionnelle
sur finitions et accessoires

Cartier
PONTIAC BUICK GMC LTÉE
VAL BÉLAIR, QUÉ.

1475, Pie-XI Sud
Val-Bélair
(sortie Sainte-Geneviève
de l'autoroute Henri-IV)
847-6000

■ Sainte-Geneviève
■ Chauveau
■ Capitale



Le premier ministre Parizeau et le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, ont bien rigolé ensemble, hier, à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée du Bloc aux Communes.

Inquiet, Bouchard brasse les troupes souverainistes

MONTRÉAL (PC) — La baisse de popularité de la souveraineté dans les sondages angoisse Lucien Bouchard, qui estime le moment venu de réveiller les souverainistes. Et qui voit la nécessité de mobiliser les troupes, de créer une nouvelle vigueur, un sentiment d'urgence, un air d'aller vers le référendum.

« Plus que jamais, il faut que nous ayons confiance, plus que jamais, il faut que nous marchions avec la fierté au cœur », a déclaré hier le chef de l'opposition officielle devant quelque 800 souverainistes réunis pour célébrer le premier anniversaire de l'entrée du Bloc québécois à la Chambre des communes.

Il avait tenu sensiblement les mêmes propos, la veille, dans une entrevue au Toronto Star.

Cela dit, M. Bouchard préfère croire que la morosité du courant souverainiste est un phénomène passager et que l'option va bientôt rebondir dans l'opinion publique. À son avis, les promoteurs de la souveraineté sont en meilleure position que lors du référendum de 1980. Pour la simple raison que cette fois-ci, les fédéralistes n'ont rien à offrir d'autre que le statu quo aux Québécois, ce que M. Chrétien a reconfirmé samedi.

Mais l'optimisme de M. Bouchard repose davantage sur le rôle que le Bloc s'appête à jouer dans cette campagne. Et si la thèse souverainiste n'est pas plus populaire dans l'opinion publique, c'est précisément, fait-il valoir, parce que le Bloc n'a pas eu suffisamment de temps à y consacrer. Occupé qu'il était à bâtir le parti, faire la campagne référendaire de 1992, faire la campagne électorale de 1993 et remplir son rôle d'opposition officielle.

Quant au meilleur moment de tenir le référendum, le chef bloquiste a voulu dissiper l'impression de désaccord entre lui et M. Parizeau sur cette question. « Le

endroit de son compagnon d'armes. « M. Bouchard a été le plus courageux d'entre nous ; au moment où il aurait été si facile de renoncer à ses convictions, il a eu l'épine dorsale de dire non, ça ne se passera pas comme ça. »

Puis le chef péquiste y est lui aussi allé d'un appel à la solidarité, en exhortant les militants souverainistes à ne jamais prêter flanc aux déchirements internes.

L'insistance sur la solidarité ne s'est pas arrêtée là. Le ministre Bernard Landry a lui aussi fait écho. Comme si la crainte des déchirements internes se serait emparée des ténors souverainistes.

« La partie que nous voulons jouer, elle se joue jusqu'à maintenant comme nous le voulions. Et elle continuera à se jouer de cette manière, à la seule condition que notre solidarité, notre générosité, notre désir d'avoir un pays se maintienne. »

« Plus rapidement possible », a-t-il lancé à l'auditoire. Un propos qu'il a plus tard nuancé devant les journalistes. « Tous les facteurs militent en faveur d'un référendum le plus tôt possible, mais c'est un référendum qui devra être gagnant et gagné. »

La préoccupation de projeter une image d'unité a d'ailleurs dominé ces retrouvailles entre bloquistes et péquistes. Lucien Bouchard a d'abord promis que « le Bloc sera un bon soldat » dans l'équipe référendaire qui est en formation, tout en ajoutant que ses députés « ont la discipline de la solidarité ».

À son tour, monté au podium, M. Parizeau n'a pas tari d'éloges à

Johnson et Charest: même combat!

SAINT-ÉLIE-D'ORFORD — Le chef libéral Daniel Johnson et son homologue du Parti conservateur, Jean Charest, feront cause commune pour combattre l'option souverainiste. Pour la première fois depuis le scrutin du 12 septembre, les deux chefs de parti étaient réunis hier à Saint-Élie-d'Orford, près de Sherbrooke, lors d'un brunch organisé par l'association libérale d'Orford et auquel ont pris part plus de 300 militants. Assis à la même table, ils n'ont fait aucun mystère quant au style de campagne qu'ils entendent mener ni du rôle que chacun d'eux aura à jouer d'ici la tenue du référendum. « Dans mon esprit, il n'y a aucun doute que M. Johnson est le chef du camp du Non. Pour ma part, les Québécois ont exprimé le désir de m'entendre et c'est ce que j'ai l'intention de faire », a précisé M. Charest. De son côté, Daniel Johnson ne croit pas que la popularité de Jean Charest le relèguera au second rang parmi les ténors fédéralistes, précisant que leurs relations « ont toujours été cordiales ».

Guimond défend la souveraineté canadienne du Saint-Laurent

QUÉBEC — Le député bloquiste Michel Guimond conteste vivement les conclusions du comité parlementaire fédéral sur les transports qui propose d'abolir les associations de pilotage du Saint-Laurent et de confier la gestion de la voie maritime à un organisme canado-américain.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Le représentant du Bloc québécois a déposé la semaine dernière un rapport minoritaire au ministre Doug Young pour faire valoir son opposition à ces deux recommandations de la majorité libérale au Comité.

« C'est assez spécial que ce soit moi qui se retrouve à défendre la souveraineté canadienne sur la Voie maritime du Saint-Laurent », expliquait hier le député de Beauport-Montmorency-Orléans à l'occasion d'une entrevue téléphonique.

Même s'il est encore difficile d'évaluer le sérieux de la menace puisque le ministre Young n'a pas encore réagi au contenu du rapport rendu public à la fin de la semaine dernière à Ottawa, M. Guimond la considère personnellement suffisamment sérieuse pour chercher à provoquer une réaction.

« C'est avec l'argent des Québécois et des Canadiens que s'est construite la voie maritime, je ne vois vraiment pas pourquoi on déciderait soudainement d'en abandonner la gestion et l'exploitation aux Américains », réagit-il à propos de la création d'un organisme binational.

La majorité du comité plaide que la survie de la voie maritime est menacée en raison de la crise que connaît le mode de transport par navire comme moyen économique, concurrentiel et respectueux de l'environnement. La myriade d'organismes et de règlements canadiens et américains à satisfaire par les armateurs des bateaux sillonnant le Saint-Laurent et les Grands Lacs est pointée comme la source des problèmes.

Le député Guimond est bien prêt à admettre qu'un certain ménage s'impose, mais suggère de conclure une entente bilatérale plutôt que de céder nos droits aux Américains sur la voie maritime qui est en plein territoire canadien.

« La voie maritime n'a pas à être nécessairement rentable. C'est comme les chemins de fer. C'est un outil de développement », martèle-t-il. Les libéraux de Jean Chrétien ont un peu trop facilement tombé à son goût dans le silon tracé par le lobby des armateurs qui viennent de vivre trois

années difficiles. L'avenir s'annonce cependant meilleur, croit M. Guimond.

Exxon Valdez québécois

Autre irritant aux yeux de ces derniers, la loi sur le pilotage de 1972 devrait être abrogée, recommande la majorité au comité, ce qui provoquerait la dissolution des quatre administrations de pilotage.

« Est-ce qu'on veut une tragédie du genre Exxon Valdez dans le fleuve », s'emporte le critique au Transport du Bloc québécois, en référant à la tragédie environnementale qui avait souillé les côtes de l'Alaska en 1989. Pas question de badiner avec les eaux difficiles du Saint-Laurent, indique-t-il.

L'argument de l'amélioration de la technologie qui permettrait

de remplacer les spécialistes du Saint-Laurent par des capitaines aidés de systèmes électroniques sophistiqués, ne le convainc pas le moins. Ses échanges avec l'un de ses commettants, le président de la Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent, Michel Pouliot, l'ont convaincu que le positionnement par satellite ne peut compenser pour l'expérience concrète des pièges du fleuve.

Pour Michel Guimond, il est clair qu'il y a du brasse-camarade dans l'air pour ceux qui sont associés à la vie fluviale. Si la réglementation s'assouplit sur le Saint-Laurent, ça pourrait ainsi signifier moins de travail dans les ports de Québec ou de Montréal, les navires poursuivant alors leur course jusque dans les Grands Lacs.

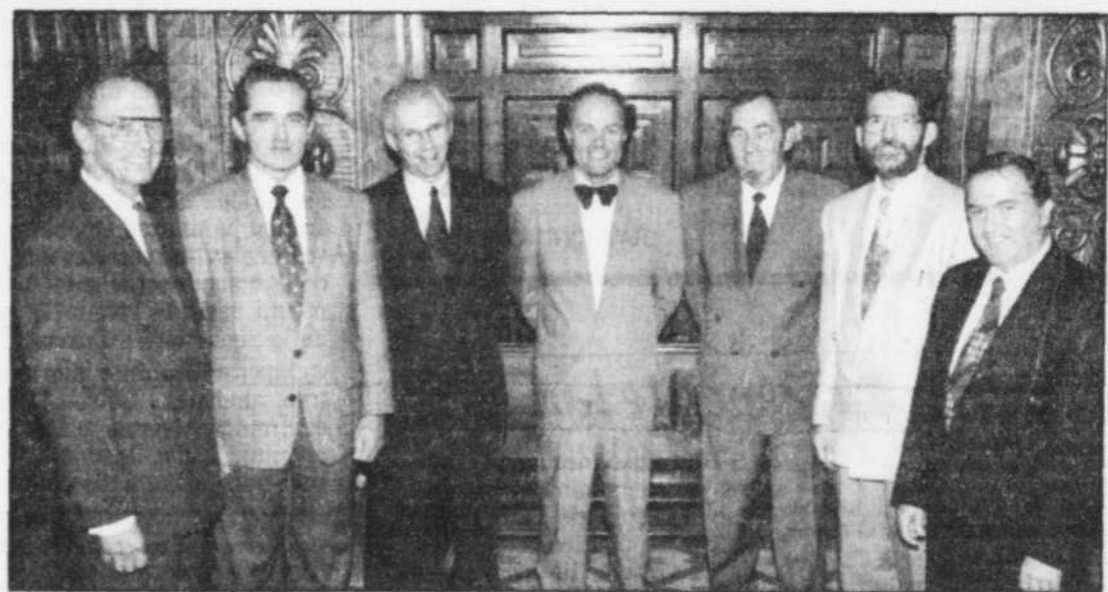
De même le système de péage qui devrait être remplacé par un taxe sur la valeur des marchandises, suggèrent les membres du comité parlementaire, pourrait avoir une incidence très négative pour les activités portuaires québécoises.

UNE DIFFÉRENCE QUI SE VOIT



LES CUIRS
CURZO
1720, avenue Lapierre
Saint-Émile
843-1936
Ouvert aussi le dimanche,
de midi à 17 h

CLÔTURE DE LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION 1989-1994 EN FAVEUR DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC



De gauche à droite : M. C. R. McGoldrick, directeur général de la Fondation; le Dr Luc Bélanger, directeur du Centre de recherche; M. André Mercier, vice-président, Région Montmorency, Hydro-Québec, représentant Me Richard Drouin, président de la campagne de souscription 1989-1994; Me Jean G. Morency, président du conseil d'administration de la Fondation. De l'Hôtel-Dieu de Québec: M. Jules Couture, a. g., président du conseil d'administration; le Dr Julien-R. Veilleux, m.b.a., directeur général; le Dr Jacques Samson, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Donner aujourd'hui, c'est assurer des soins de qualité demain!

Au terme de sa campagne de financement quinquennale, la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec est heureuse d'annoncer qu'elle a recueilli un montant de 2 650 000 \$ et tient à remercier ses généreux donateurs :

- | | | |
|---|--|---|
| 65 000 \$ ET PLUS
Médecins, dentistes et pharmaciens de L'Hôtel-Dieu de Québec | Monsieur Ben Plotnick | 10 000 \$ ET PLUS
Donohue inc.
Gaz Métropolitain
IBM Canada itée
John H. Baker
Le Groupe Macyro inc.
Oeuvres de bienfaisance pour enfants
Ronald MacDonald du Canada
Proviso inc.
Québec-Téléphone |
| 250 000 \$ ET PLUS
Fondation Famille J.W. McConnell
Hydro-Québec
Don anonyme | 50 000 \$ ET PLUS
Banque de Montréal
Bell Québec
À la Duchesse d'Aiguillon, section boutique
Laboratoire Abbott
Les Augustines de la Miséricorde de Jésus | 25 000 \$ ET PLUS
Banque Royale
Fondation J. Armand Bombardier
L'Industrielle-Alliance
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Corporation Baxter
SSQ Vie |
| 175 000 \$ ET PLUS
Cadres et employés de L'Hôtel-Dieu de Québec | 100 000 \$ ET PLUS
Succession J.A. DeSève | 75 000 \$ ET PLUS
Alcan Aluminium itée
Don anonyme |

VERRES * ET MONTURE
(* simple vision plastique)
TOUT COMPRIS 99 \$
Qualité supérieure

en présentant ce coupon, recevez la collection Citation Kids et Topaz à prix incroyable. Ce bon n'est valable avec aucune autre offre.

Grand choix de montures dans la collection **Citation Kids et Topaz 1994**

ST-LAURENT & WAGNER OPTICIENS
Carrefour La Pêrade
3440, Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy
653-0191
Valable jusqu'au 30 novembre 1994

NOUVEAU EXAMEN du lundi au samedi par un optométriste

EDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Formation de la main-d'oeuvre: la tête dure!

Le gouvernement fédéral n'entend vraiment rien aux besoins criants des Canadiens en formation professionnelle. Encore la semaine dernière, le président du Conseil canadien des dirigeants d'entreprises, M. Thomas D'Aquino, pressait Ottawa de se retirer du champ de la formation de la main-d'oeuvre.

Il y a presque trois semaines, l'Institut C.D. Howe, au fédéralisme tout aussi orthodoxe que le précédent, reconnaissait lui aussi d'emblée que la formation relevait de l'autorité provinciale. L'intervention d'Ottawa dans ce domaine ne sert qu'à alimenter le chaos et la zizanie.

Entretiens, le ministre Lloyd Axworthy a signé une entente avec les Mohawks et d'autres nations indiennes de différentes provinces, mais pas avec le Québec ou les autres qui, comme l'Ontario, réclament également le contrôle unique sur ces programmes.

M. Axworthy remet aussi sur la table une proposition déjà rejetée par le précédent gouvernement québécois de Daniel Johnson, soutenu à la fois par le patronat et le syndicat qui exigent, pour des considérations qui n'ont rien à voir avec la constitution, un régime unique et spécifiquement québécois.

La société distincte — ou l'ensemble des synonymes dont les politiciens peuvent l'affubler — impose un rejet ferme de toute tentative de politique pancanadienne sur cette question. Si l'économie ne connaît plus de frontières, l'éducation, elle, demeure du ressort du Québec.

Le profil de mobilité des travailleurs francophones québécois, comme l'a d'ailleurs noté le dernier rapport du défunt Conseil économique du Canada, en 1991, contraste avec celui des autres Canadiens. La langue attache littéralement les Québécois chez eux, ce qui nuit à une « répartition efficiente de la main-d'oeuvre », selon l'expression désincarnée des auteurs du rapport.

Or, un des objectifs traditionnels du fédéral, repris dans le livre vert publié par M. Axworthy au début du mois, reprend encore ce refrain de la mobilité. Si les travailleurs québécois ont prouvé malgré les crises et les récessions qu'ils désirent travailler chez eux, et non dans les montagnes Rocheuses, pourquoi s'obstiner à leur imposer un concept aussi irréaliste que la mobilité?

La formation du personnel connaît des carences graves au Québec. Le Japon et l'Allemagne y consacrent 50 fois plus d'heures que les entreprises d'ici, sur une base annuelle. Ajoutons à cette faiblesse le taux effarant de décrochage scolaire qui fait que pire que de ne pas être formés adéquatement pour s'adapter aux changements à prévoir, trop de jeunes ne peuvent même pas décrocher un premier emploi faute de compétence minimale.

Les méchantes langues veulent qu'Ottawa accepte au bout du compte de se retirer de cette lutte de pouvoir, mais dans le contexte d'une offre d'entente administrative qui serait proposée, avec d'autres, dans le cadre du prochain référendum sur la souveraineté.

Ce serait là la marque d'un cynisme avancé. Des milliers et des milliers de jeunes et nombre d'entreprises perdront une année encore, en attendant que cessent les querelles, les chevauchements et les incohérences administratives.

Des gens fort raisonnables et on ne peut plus modérés tentent d'amadouer le gouvernement fédéral, de l'inciter à remettre la formation de la main-d'oeuvre aux autorités les plus aptes à s'en occuper, celles du Québec. Qu'il écoute!

RAYMOND GIROUX

NOUS
ALLONS COUPER
EN BEAUTÉ



BERTHIO

Une autre façon de gouverner...

« R etrouver le goût de bouger » : l'a-t-on entendu ce slogan de Jacques Parizeau! Eh bien voici comment l'Outaouais, qui n'a pourtant pas l'habitude des « opérations-dignité » contre les diktats de la bureaucratie fédérale, a brisé toutes les conventions pour ressusciter, en dix jours, un petit service de 240 000 \$. Histoire de donner à ses jeunes sinon la certitude, du moins « le goût de bouger ».

Le 17 octobre, un Club de recherche d'emploi exclusivement réservé aux jeunes de la région fermait ses portes. Telle une dame patronesse qui choisit ses pauvres, la directrice régionale du ministère fédéral du Développement des ressources humaines avait décidé, en plein milieu d'exercice financier, de lui couper les vivres au profit d'un autre organisme communautaire de l'Outaouais. « Elle a choisi le club qui accepte de suivre les normes fédérales », explique le député-ministre, Marcel Massé. Belle façon d'éliminer les dédoublements!

Il manquait 100 000 \$ pour terminer l'année. Une région aussi peu influente que l'Outaouais, face à une aussi grosse machine que le ministère de Lloyd Axworthy, et pour un si petit programme... « C'est foutu! » avais-je prédit à Martine Morrisette, directrice du Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais.

Le 18 octobre, un des conseillers du premier ministre du Québec, Lisette Lapointe, se saisit de l'affaire. Elle connaissait le Carrefour, pour l'avoir visité pendant la campagne électorale: « On souhaiterait que ça pousse un peu partout au Québec », avait-elle dit en visitant les huit services intégrés pour jeunes, qu'ils soient décrocheurs, analphabètes, chômeurs, assistés, péle-mêle dans le cul-de-sac de la recherche du premier emploi.

Lisette Lapointe alerte immédiatement trois ministres: Louise Harel (Concertation et Emploi), Jeanne Blackburn (Sécurité du revenu), Louise Beaudoin (Affaires intergouvernementales). « Pis ça avance? Ça presse



La chronique de
Michel
VASTEL

cette affaire-là!» dit le premier ministre, amateur de bougeotte. Le bunker accueille une délégation du Carrefour qui explique la situation: cinq conseillers mis à pied, des jeunes qui se cognent à une porte fermée.

Le 19 octobre, le Délégué du premier ministre en Outaouais, Yves Blais, rencontre le maire de Gatineau, Guy Lacroix. Un casino, une autoroute vers l'aéroport de Mirabel, une petite usine d'épuration par ci, une centrale de cogénération d'électricité par là: il ne manque pas de grands projets dans l'Outaouais. « Et que fait-on avec ce Club de recherche d'emploi? » demande le délégué régional. « Il est peu commun qu'une municipalité contribue à un programme de création d'emploi », hésite le maire.

Mais parce que les jeunes continuent de frapper à la porte du Carrefour pour apprendre des choses aussi élémentaires que rédiger un premier CV, rechercher dans les pages jaunes des PME susceptibles d'avoir besoin d'eux, se présenter devant un patron, monsieur le maire trouve 20 000 \$ dans un fond de tiroir. Puis la Société québécoise de la main-d'oeuvre y va de son 40 000 \$. Puis le ministère de la Sécurité du revenu, 30 000 \$. Il manque encore 10 000 \$ pour permettre au Club de recherche d'emploi de boucler l'année financière. Justement, Daniel Johnson a laissé quelques sous dans l'enveloppe discrétionnaire de 400 000 \$ qui est allouée, chaque année, au premier ministre du Québec.

Le 27 octobre, Lisette Lapointe est arrivée au Carrefour jeunesse-emploi avec un chèque immédiatement encaissable de 10 000 \$, signé par le premier ministre de la province.

Approuver une subvention et émettre le chèque en une semaine, il faut le faire! « Huit jours, je trouvais ça long », dit la conseillère de Jacques Parizeau. Evidemment, quand le premier ministre reçoit 800 000 lettres par année, il faut faire vite.

C'était la fête, jeudi dernier, au Carrefour de l'Outaouais. Il y avait là une cinquantaine de personnes qui, pour la deuxième fois en autant de semaines, avaient quitté leur conseil municipal, leur CLSC, leur Commission scolaire, pour célébrer une victoire encore plus importante que la réouverture du Club de recherche d'emploi: les chèques n'étaient pas encore encaissés que déjà, 15 jeunes étaient inscrits, convoqués pour le lendemain matin à leur premier cours.

Je me suis demandé si Marcel Massé n'était pas un peu triste de ne pas être de la fête. « J'ai pris une décision difficile: cela aurait été plus simple de dépenser plus ». Pris dans sa solidarité de ministre chargé de la révision des programmes fédéraux, et à la recherche de plusieurs milliards de dollars d'économies, Marcel Massé ne peut plus se permettre de se conduire en simple député. Même pas pour 100 000 \$.

Quant aux fonctionnaires de Lloyd Axworthy, ils ont d'abord ri des gens de l'Outaouais qui se trouvent ainsi à payer deux fois: pour le club qui respecte les normes fédérales, et pour celui qu'ils ont voulu. Puis, sans doute parce que ces fonctionnaires — des Québécois — trouvaient que les gens de l'Outaouais célébraient un peu trop, ils se sont mis à faire du chantage: « vous allez le regretter », ont-ils dit aux dirigeants du Carrefour.

Qui, en fin de compte, a gagné cette partie de bras de fer? Une région qui s'est tenue debout. « Et quand on sent ça, on trouve des solutions à Québec », de dire Lisette Lapointe avant de s'envoler vers une autre urgence: un médecin pour la Baie des Chaleurs.

« Faut que ça bouge! » lui a dit le premier ministre.

Point de vue

M. Parizeau, réveillez-vous!

par ANDREW WELCH

En août 1977, j'ai fait un magnifique voyage dans l'Ouest canadien. De Québec à Calgary en avion, puis en voiture vers Banff, le Lac Louise et Vancouver. Un voyage de rêve! Quand je me suis envolé vers l'Ouest, j'étais Québécois. Quand j'ai visité l'Ouest, je suis devenu aussi Canadien.

Un conseil, si vous y allez. Le pays est vaste, trop vaste selon certaines gens à l'esprit plus étroit. Si vous trouvez le trajet long, de grâce ne prenez pas le train ou la voiture, mais plutôt l'avion. Comme moi, vous apprécierez d'appartenir à l'un des plus beaux, des plus grands et des meilleurs pays au monde!

M. Parizeau, qui a fait ce voyage en train en 1968 et semble ne s'en être jamais remis, préfère dorénavant ne pas trop voyager. C'est ainsi qu'il ne veut pas aller en Chine nous représenter. Il est très occupé à élargir un fossé qui est la clé de notre avenir! En tant que docteur en économie, il devrait pourtant savoir que la mission conjointe des premiers ministres canadiens et provinciaux en Chine est d'une importance capitale pour le développement du Canada et de toutes les provinces sans exception. Nous en faisons encore partie, monsieur, que vous le vouliez ou non!

Tout aussi occupés, les autres premiers ministres dont M. Rae ont compris l'importance de l'enjeu politico-économique de ce voyage. Ils iront représenter les intérêts des gens qui les ont élus et aussi de tous les autres à qui ils n'ont pas su plaire. Tous les gens d'affaires sautent également sur cette occasion rêvée de développement.

Je crois, M. Parizeau, que vous faites une grave erreur dommageable pour l'image, la réputation et le portefeuille du Québec. Quand vous jugerez bon d'y aller par vous-même, il sera trop tard. Les Chinois riront de vous. Tout le monde rira de vous... et de nous!

De grâce, M. Parizeau, réveillez-vous! Ne nous replongez plus dans le marasme où le Québec était enlisé il y a dix ans (déficit élevé, 50 nouvelles taxes), ou 127 ans (il n'y a plus de Bas-Canada et de Haut-Canada). Cessez de vouloir nous isoler. Cessez d'élargir votre fossé ridicule. Coopérez enfin à notre épanouissement en nous valorisant d'un océan à l'autre et d'un continent à l'autre. Rappelez-vous que vous représentez 100 % des Québécois, pas seulement 45 %.

M. Andrew Welch est de Charlesbourg.

Votre Opinion

Le fascisme autoritaire

Je voudrais signaler le danger qui guette la société de se fasciser outrancièrement avec la venue des difficultés économiques que nous connaissons.

Je pense que la classe moyenne repue et satisfaite donne des signes dangereux de fascisme, d'autoritarisme et d'intégrisme.

Nous assistons à la « sortie des boiseries » d'un groupe impressionnant « d'Elvis Gratton », de classe moyenne, attirés par la perspective « réjouissante » de « casser du pauvre ».

Certains membres de la classe moyenne, plutôt que de rester sagement de braves lobotomisés, des golfeurs perpétuels ou ces boeufs de banlieues, se mettent en tête de vouloir faire le ménage dans la société. Nous assistons à un pèlage de bretelles généralisé, à un contentement de soi et à un terrorisme intellectuel plutôt suspect.

Des indices laissent croire à un fascisme latent qui ne demande qu'à éclore. Prenons seulement la montagne de préjugés que la classe moyenne entretient contre les pauvres.

Si l'on inversait les rôles, l'on pourrait reprocher à la classe moyenne son contentement béat, son embauche de mercenaires pour défendre son emploi, sa propension à donner des leçons tous azimuts, à faire des remontrances, à se juger parfaite, à avoir une bonne conscience à toute épreuve, à baillonner l'interlocuteur, à refuser le partage du travail et/ou du salaire, à effectuer de la rééducation psychologique et idéologique, à pratiquer le lavage de cerveau, le positivisme manipulateur, à harceler les classes populaires, à croire au darwinisme social et à l'ethnocentrisme petit-bourgeois, etc.

Richard Bernier
Lévis

Haïti: faire les bilans

Je trouve regrettable que les médias ne se consacrent pas plus à faire les bilans comparatifs des différents gouvernements qui se sont succédés en Haïti depuis la chute de Duvalier. Cela aiderait, je crois, à mettre en perspective ce qu'a été le gouvernement Aristide en 1991

et combien il tranche avec l'inefficacité ou avec le caractère tout à fait condamnable des autres.

Cela serait plus éclairant que les seules considérations à quoi on se limite habituellement sur la personnalité ou le style du président Aristide. Cela donnerait une assise claire aux attentes, limitées du fait des circonstances mais bien réelles, que l'on peut avoir au sujet des équipes qu'il va mettre en place et diriger.

Autre chose: par quelle myopie est-on porté à accorder à la bourgeoisie haïtienne de détenir l'expertise qui, à peu près seule, permettrait au nouveau gouvernement de réaliser le redressement du pays? Ces milieux n'étaient-ils pas là depuis 1986, depuis septembre 1991 surtout?

N'avaient-ils pas la liberté de manoeuvre leur permettant d'influer, sinon de conduire les affaires publiques? Ou étaient-ils, que faisaient-ils pendant qu'on détruisait le tissu social, qu'on ruinait le pays, qu'on disloquait l'État, qu'on donnait libre cours à la répression la plus meurtrière et la plus douloureuse? Quand les a-t-on entendus au moins protester? N'ont-ils

pas à passer par une sérieuse conversion s'il faut qu'ils apportent leur part à la reconstruction de l'État et à la gestion du pays?

André Stainier
Sainte-Foy

Le film « Rouge » de Kieslowski

Dans le film *Rouge*, Kieslowski fait se rencontrer en toute synchronicité une jeune femme et un jeune homme, *Valentine* et *Augustin*, dont les destinées semblaient unies depuis longtemps. Un traversier chavire dans la Manche et l'alliance de deux personnes se trouve scellée.

Il y a quelques semaines, un bateau a coulé en mer Baltique. Peu de gens ont survécu au naufrage de l'*Estonia*. Mais on a montré dans les journaux la photo de deux rescapés, une jeune fille et un jeune homme, qui se sont donné rendez-vous au cas où ils survivraient. Et ils ont survécu.

Entre le cinéma de Kieslowski et la réalité des naufrages, quelle différence?

Jean Désy
Sainte-Foy

550 000 enfants costumés sillonneront les rues du Québec pour l'Halloween

La fête des petits commémore une tradition millénaire



Hier après-midi, les enfants qui se présentaient costumés aux comptoirs de la bibliothèque Gabrielle-Roy transformés en stations-bonbons repartaient avec leurs sacs remplis de friandises. Le centre de l'atrium était quant à lui occupé par les citrouilles décorées du concours « Barbouille ta citrouille ! », dont la remise des prix a eu lieu en fin de journée.

QUÉBEC — Diabolins, chevaliers, sorcières, princesses et autres dinosaures envahissent les rues de tout le continent dès le coucher du soleil, à 16 h 30 aujourd'hui. Les partys des grands sont terminés, place à la fête des enfants !

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Que vous ayez savamment décoré votre demeure ou simplement placé une citrouille au sourire édenté à la fenêtre, les petits surgiront sur le pas de votre porte en grand nombre dès la fin de l'après-midi.

Plus de 550 000 enfants en costumes de toutes sortes sillonneront les rues du Québec cette année, commémorant ainsi sans le savoir une tradition millénaire.

L'Halloween remonte aux origines barbares de l'Europe. Bien avant l'ère chrétienne, le 1er novembre, les Celtes célébraient déjà le Samhain, qui marquait la fête des moissons et l'arrivée prochaine de l'hiver. La veille, le 31 octobre, selon les rites païens de l'époque, les âmes des morts revenaient visiter les vivants.

Pour tromper les esprits malveillants, les Celtes se déguisaient et amenaient les esprits loin du village.

L'Halloween est entrée peu à peu dans les moeurs nord-américaines avec la vague d'immigration irlandaise, vers 1840. Elle est

Dans la région, plusieurs citoyens ont rivalisé d'imagination cette année pour décorer leur maison à l'effigie de la reine des cucurbitacées, la citrouille.

Au fil des ans, grâce aux petites boîtes oranges de l'Unicef, l'Halloween est également devenue une fête de partage avec les enfants du Tiers-Monde. L'an dernier, les enfants québécois ont récolté plus de 1,2 million \$ pour le compte de l'organisation internationale vouée à l'aide à l'enfance dans 137 pays.

devenue depuis l'une des traditions les plus solidement ancrées dans l'imaginaire collectif du continent.

Au Québec, la fête est véritablement apparue au cours des années 20, à l'initiative d'anglophones montréalais. Bien qu'elle ait mis du temps à s'imposer chez les francophones, elle gagne chaque année en popularité.

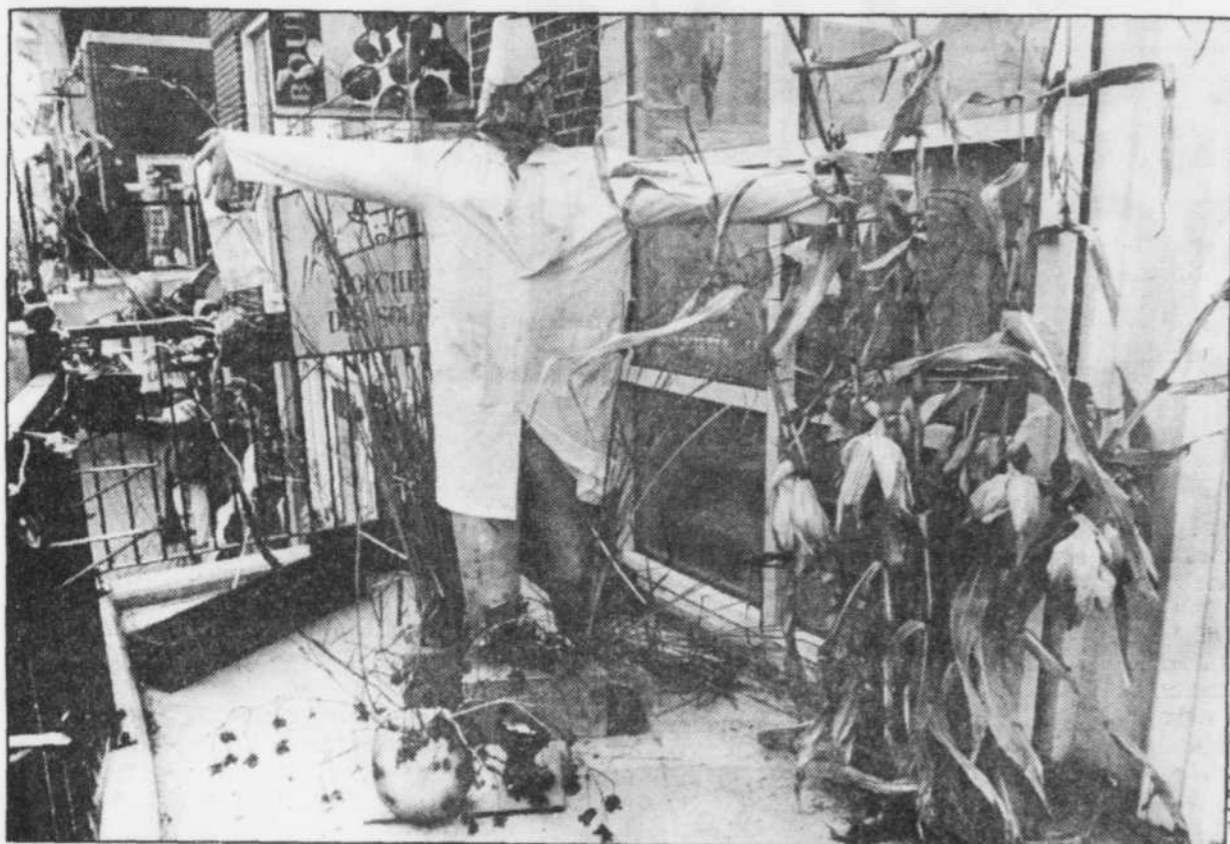
Conseils de sécurité

Ce soir, en plus des policiers, 1400 employés de Bell Québec observeront les allées et venues des enfants dans les rues de quelque 200 municipalités québécoises dans le cadre de l'Opération Citrouille.

Pour leur sécurité, les petits monstres doivent porter des costumes aux couleurs vives, munis d'une bande réfléchissante. Les déguisements doivent être assez courts pour qu'ils ne trébuchent pas et les masques ne doivent pas obstruer leur champ de vision. Il est cependant recommandé de maquiller les petites frimousses.

Les enfants doivent traverser aux intersections, jamais entre les voitures stationnées près des trottoirs, et se déplacer en groupe, si possible en compagnie d'un adulte.

Mais surtout les parents ne doivent pas laisser les enfants partir sillonner les rues le ventre creux s'ils veulent éviter de les voir se gaver de sucreries en cours de route...



Les citoyens de la région de Québec ont fait preuve d'une grande originalité pour égayer les rues. Mais que vous ayez savamment décoré votre demeure ou simplement placé une citrouille au sourire édenté à la fenêtre, les petits surgiront sur le pas de votre porte en grand nombre dès la fin de l'après-midi.

Selon un sondage Gallup

Le diable et les sorcières existent!

TORONTO — À l'occasion de l'Halloween, la maison de sondage Gallup en a profité pour demander aux Canadiens s'ils croyaient aux monstres et autres créatures d'horreur et de l'au-delà. Celle qui récolte le plus de voix est le diable ou l'antéchrist, avec 35 % des sondés qui affirment croire en son existence.

Après le diable, ce sont les sorcières qui effraient le plus les Canadiens, puisque 17 % y croient. Puis 14 % estiment que Nessie, le célèbre monstre du Loch Ness, vit vraiment, contrairement à 19 % en 1992.

Les vampires et les loups-garous n'impressionnent pas beaucoup les Canadiens. En effet, seulement 4 % des personnes interrogées croient que les vampires existent, et 3 % les loups-garous.

Les personnes plus âgées ont tendance à être plus sceptiques face à l'existence de certaines

créatures. Par exemple, 31 % des 65 ans et plus croient au diable, contre 40 % des 18 à 29 ans. Les Québécois se montrent également extrêmement sceptiques, puisque seulement 19 % croient à l'antéchrist, soit la moitié du pourcentage du reste des Canadiens.

Sécurité

Une autre question a également été posée, cette fois sur la sécurité pour les enfants qui « passent l'Halloween » cette année par rapport à il y a dix ans. 63 % des

gens interviewés estiment que cette activité est plus dangereuse maintenant, par rapport à 22 % qui croient que la situation est la même. Cependant, 24 % des sondés du Québec croient que la sécurité est la même et 30 % la trouvent meilleure qu'il y a dix ans.

Par ailleurs, 71 % des Canadiennes considèrent que les enfants qui passent l'Halloween sont moins en sécurité qu'il y a 10 ans, alors que 56 % des Canadiens partagent cet avis.

Ce sondage a été effectué auprès de 1005 adultes entre le 3 et le 8 octobre 1994. La marge d'erreur est 3,1 % 19 fois sur 20, mais elle augmente sensiblement pour les données régionales ou selon le sexe et l'âge. Par exemple, pour les résultats du Québec, la marge d'erreur est de 6 % 19 fois sur 20.



FAITES VITE!

Dernier jour, mardi 1^{er} novembre.

5³/₄ %
la 1^{re} année

6³/₄ %
la 2^e année

7¹/₂ %
la 3^e année

Ne ratez pas les nouveaux taux minimums garantis pour trois ans! Les Obligations d'épargne du Canada offrent maintenant 5 3/4 % la première année, 6 3/4 % la deuxième année, et 7 1/2 % la troisième année. Et comme toujours, elles sont encaissables en tout temps. N'oubliez pas : le mardi 1^{er} novembre est le dernier jour pour acheter vos nouvelles obligations à leur valeur nominale. Alors, achetez les vôtres dès aujourd'hui!

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

ACHÉTEZ-LES MAINTENANT.

Canada

UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: PLACE AU SOLEIL
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

Le mois de novembre

Demain débute le mois de novembre que la religion catholique reconnaît surtout comme « le mois des morts ». Mais le mois de novembre est bien davantage que le mois des morts. C'est le mois de la réanimation respiratoire. Voilà qui change du mois des morts. C'est aussi le mois de la fourrure du Canada, le mois des patriotes, le mois du poisson, le mois du diabète, le mois de l'ostéoporose et le mois des maladies inflammatoires de l'intestin. Cette semaine qui débute est aussi la semaine canadienne de l'orientation, parrainée par Emploi et Immigration Canada.

La Croix-Rouge

Les infirmières itinérantes de la Croix-Rouge sont à Saint-Narcisse aujourd'hui. Elles visiteront Shawinigan, demain et mercredi, et Maskinongé, jeudi, avant d'être de retour à Québec, vendredi, pour « saigner » ceux qui nous saignent, les membres du Conseil du Trésor. Hourra!

Au clair de la broue

Depuis le 25 octobre, jusqu'au 27 novembre, la Galerie du Faubourg de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, accueille l'exposition *Au clair de la broue* du peintre *Jean-Pierre Dion*. Une exposition qui a pour thème les vilains et les gueux dans des contextes moyenâgeux.

Cervantes-Camoens

Le cercle Cervantes-Camoens reçoit, aujourd'hui à 20 h 30, au pavillon de Koninck de l'université Laval, le cinéaste *Jaime Campabadal*, qui présentera deux films en espagnol, un sur l'Andalousie et l'autre sur les Terres protégées. Renseignements: *Diane Côté*, 622-9722.

Recherche médicale

Un nouveau bureau de recherche clinique est maintenant ouvert dans la région de Québec. Différents projets de recherches seront effectués par cette équipe indépendante sous la responsabilité médicale du Dr *Jacques Bouchard* et la coordination de l'infirmière *Alice Lajeunesse*. On y évalue actuellement le traitement des migraines avec le médicament *Imitrex*. Si vous avez déjà utilisé de l'*Imitrex* ou si vous désirez de l'information sur ce projet, composez le 523-0799.

Chaudière-Appalaches

Le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches vient d'élire son prochain bureau de direction qui sera présidé par le notaire *Mario Dolan*. Il sera secondé par *Richard Busque* et *Lionel Simard*.

La Giroflé

Le centre d'information La Giroflé, organisme qui s'adresse aux personnes seules, tiendra sa deuxième rencontre de l'année, demain, 1er novembre, à 19 h 30, au centre culturel et communautaire Pierre-Garon. C'est l'ancien hôtel de ville de Charlesbourg. La conférencière, *Nancy Hébert*, parlera de l'hygiène et des soins



des pieds. Renseignements: *Micheline Thérien*, 627-0964.

Empereurs d'Autriche

La jeune *Stéphanie Métivier*, 18 ans, de Sainte-Foy, est l'heureuse gagnante du second voyage à Vienne offert par le Groupe La

Mutuelle, en collaboration avec Inter Voyage et Swissair, dans le cadre du concours lié à l'exposition *Les Trésors des Empereurs d'Autriche* présentée au Musée de la civilisation de Québec. C'est Mme *Nicole Chénier*, d'Ottawa, qui avait remporté le premier voyage, dont le tirage s'est tenu le

26 juin. Sur cette photographie, Mme Métivier, au centre, est accompagnée de M. *Jaclin Trudel*, à gauche, directeur de la succursale de Lévis du Groupe La Mutuelle, et de Mme *Julie Gagnon*, directrice des relations publiques et des communications au Musée de la civilisation.

Encore 1000 religieuses enseignent au Québec

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Au Québec, il est difficile de dissocier l'histoire de l'éducation de celle du monde religieux. Toutefois, avec la baisse de la vocation religieuse, la présence des hommes et des femmes de l'Église dans les écoles québécoises n'a fait que diminuer au fil des ans.

En dépit de ce phénomène, près de 1000 religieuses-enseignantes sont encore actives dans le réseau scolaire au Québec. Elles disent avoir toujours le feu sacré d'enseignante en 1994, démontrant un esprit de participation et d'intégration à leur milieu.

Ce constat a été fait lors du dernier colloque de l'Association des religieuses-enseignantes du Québec (AREQ) qui a eu lieu en septembre.

« Confrontées aux difficultés des jeunes dans le milieu scolaire, les 400 participantes ont ressenti le besoin de s'arrêter pour réfléchir et dégager des pistes de solution afin d'améliorer le sort des jeunes dans les écoles d'aujourd'hui », rapporte soeur Jeannette Lortie, la secrétaire générale de l'organisme créé en 1958 et regroupant près de 2000 membres.

Soeur Madeleine Aylwin, porte-parole de l'AREQ pour la région de Trois-Rivières, réaffirme sa foi en la jeunesse québécoise. Après plus de trois décennies de travail dans le secteur de l'enseignement, elle avoue que les religieuses ont été appelées à s'adapter graduellement à la nouvelle réalité sociale du Québec.

Présenté l'an dernier à la ministre de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard, le mémoire de l'AREQ sur le document « Faire avancer l'école » avait d'ailleurs permis aux religieuses-enseignantes de faire connaître leur point de vue sur le réseau de l'éducation.

« Ne serait-ce pas le temps de réaliser que l'éducation est un investissement rentable pour une société? Nous payons actuellement tellement cher pour nos projets inachevés en éducation, nos réformes à la pièce », avait alors déploré l'association.

Sur le terrain de l'enseignement depuis 29 ans, dont un quart de siècle au niveau préscolaire, soeur Yvette Gervais, qui enseigne actuellement à l'école de Saint-Maurice, vise d'abord « le développement intégral de l'enfant, basé sur la vie, en lui apprenant à apprendre ».

Elle souligne par ailleurs que les jeunes d'aujourd'hui s'expriment davantage et que leur apprentissage est favorisé par un matériel plus diversifié et sophistiqué, surtout dans cette ère de l'informatique.

Il se dégage néanmoins un brin de nostalgie lorsqu'elle aborde la question des valeurs religieuses.

« Les enfants les savent moins, ils ne connaissent que le Jésus de la télévision alors que le Christ devrait leur servir de modèle pour leur donner un sens spirituel à la vie », estime la religieuse.

Le Festival des couleurs Aspire



Iris sauvage 9 490 \$



Rouge éclatant 9 490 \$



Bleu lagune 9 490 \$



Vert caïman 9 490 \$

De l'Iris sauvage au vert caïman métallisé verni, ce mois-ci vous allez en voir de toutes les couleurs!

Avec son moteur de 4 cylindres, sa boîte manuelle à 5 vitesses, ses deux sacs gonflables, ses deux rétroviseurs extérieurs et le plus d'espace intérieur de sa catégorie, l'Aspire 94 saura faire votre bonheur. Mais dépêchez-vous! Parce qu'à ce prix-là, il serait étonnant qu'elles passent l'hiver ici!

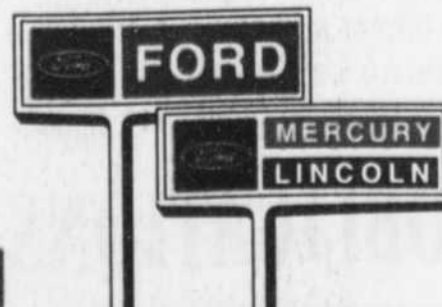


Pour tout renseignement,
1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750 \$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!



VENTE AU DÉTAIL DE L'ASPIRE 1994 À PARTIR DES STOCKS DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. PRIX SELON LE P.D.F. DE L'ASPIRE 1994 INCLUANT LES REMISES, TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES APPLICABLES EN SUS. LA TPS ET LA TVQ SONT PAYABLES SUR LE PLEIN PRIX D'ACHAT AVANT DÉDUCTION DES REMISES. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. LES VÉHICULES PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX ILLUSTRÉS CI-HAUT. VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUTES LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 7000 \$ DE REMISE PAR AN SOIT 3000 \$ EN MOINS, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA ET JUSQU'À 14000 \$ PAR ANNEE OU 7000 \$ EN MOINS, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA. TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. 1 CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS.